

Le Midi Rouge

N°31, Juin 2018

Directeur de Publication :

Nicolas MARTY

Rédacteur en Chef :

Patrick VAZEILLES

Secrétaire de rédaction :

André BALENT

Commission paritaire :

N° ISSN : 1778 – 8927

Imprimerie Altiprint

66120- ÉGAT

Abonnement institutionnel :

15 €, port inclus

Abonnement individuel :

7 €, port inclus

Adhésion (avec abonnement) :

15 €, port inclus

Comité de lecture :

André BALENT

Jacques BLIN

Hélène CHAUBIN

Raymond HUARD

Nicolas MARTY

Patrick VAZEILLES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATIONp. 3

NOTES DE RECHERCHES :

Fabrice Sugier : La grève de 1942 chez les mineurs du bassin d'Alès.....p. 4

Jean-Claude Richard-Ralite : Henri Pupponi (1904-1980) et le Front national à Montpellier en 1943 et 1944.

.....p. 5

André Balent, Pierre Chevalier, Georges Sentis : Le maquis « Henri-Barbusse » (FTPF) de Valmanya (Pyrénées-Orientales), la mort de Julien Panchot, à propos d'une interprétation de SEB dans *L'Indépendant* du 3 juin 2018...p.13

Jean-Claude Richard-Ralite : Madeleine Billot, « Arsène » (Gaillac 1914-Garches 2009), de Carcassonne, résistante et déportée.....p. 16

Fabrice Sugier : Les difficultés de l'épuration économique dans le Gard : l'affaire Richard-Ducros (1944-1946).....p. 19

Pierre Chevalier : Le Catalan Jean Rous (1908-1985) et le Congrès des peuples d'Europe, d'Asie et d'Afrique contre l'impérialisme ("Puteaux, 18-22 juin 1948).....p. 21

Yvette Lucas : À propos de la une du *Patriote du Sud-Ouest* du 22 août 1952 illustrée par Picasso..... p. 27

LECTURES CHOISIES :

Hélène Chaubin : Richard VASSAKOS, *La République des plaques bleues. Les noms de rues républicains dans le Biterrois, 1870-1945, un affrontement symbolique*, Cazouls-lès-Béziers, Nouveau monde éditions, 2018, 376 p.....p. 27

André Balent : Grégory TUBAN, *Camps d'étrangers. Le contrôle des réfugiés venus d'Espagne (1939-1944)*, Paris, Le nouveau Monde éditions, 337 p.p. 30

BIOGRAPHIES :

Raymond Huard : Miquel Augustin [Miquel Louis, Joseph, *Augustin*].....p. 34

André Balent : Erre François, Jean, Pierre.....p. 35

André Balent : Rahmel Hedwig, épouse Robens [Rahmel-Robens Hedwig] alias « Hede ».....p. 36

... / ...

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

Pierre Petremann, Jean Sagnes : Naves Raymond, Paul, Eugène alias « Grange » et « Leverrier ».....	p. 39
Justinien Raymond : Roucayrol Fernand, Jean, Joseph.....	p. 42
Dominique Loiseau, Claude Pennetier : Barjonet Marcelle [épouse Huraux Marcelle].....	p.43
Boulland Paul : Villa Lucien.....	p.45
Hélène Chaubin : Marres Louis, Paul, Augustin [pseudonymes « Luc », « Antonin »].....	p. 46

* * *

LE MAITRON ET LE SITE DU MAITRON EN LIGNE :

Chaque volume du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social* est en vente (*DBMOMS, Le Maitron*) est en vente dans toutes les librairies au prix de 65 € le volume. Dur chaque volume environ 650 notices. Le tome 12 est vendu avec un accès gratuit au site internet du *Maitron* (Maitron-en-ligne : www.maitron.org) qui permet l'accès à environ 167 000 notices). Le *Maitron* (dictionnaires papier et site Maitron-en-ligne) est édité par les Éditions de l'Atelier/ Les Éditions ouvrières 51-55, rue Hoche 94200 – IVRY-SUR-SEINE

LE MAITRON DES FUSILLÉS :

Le site nouvellement créé du *Maitron des fusillés* (<http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/>), issu du *Maitron en ligne* dans lequel est aussi inclus, rassemble les notices des fusillés par condamnation (*Dictionnaire des fusillés*, papier, Éditions de l'Atelier) et intègre au fur et à mesure de l'avancement des travaux les exécutés sommaires et les personnes abattues par les Allemands, les Italiens, les forces de Vichy. Il est libre d'accès.

SITE DE L'ASSOCIATION MAITRON LANGUEDOC-ROUSSILLON :

L'Association Maitron Languedoc-Roussillon (AMLR) a un site :

<http://www.histoire-contemporaine-languedoc-roussillon.fr/>

PRÉSENTATION DU MAITRON :

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. Cet ouvrage, appelé communément le *Maitron*, recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Pennetier a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire (désormais : le *Maitron, dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social*) ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier de 1940 à mai 1968.

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-paris1.fr/>) . Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terreau très fertile pour le développement de ce mouvement. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant certaines de leurs biographies par ailleurs publiées dans le *Maitron*. La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et les mouvements sociaux et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

Autour du *DBMOMS* ont vu le jour (ou sont en cours) plusieurs dictionnaires spécialisés comme celui des cheminots ou celui des fusillés et exécutés de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que plusieurs dictionnaires internationaux.

Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon

c / o Hélène Chaubin, 32, rue Eugène Jamot, 34 500 Béziers-

06 64 88 57 35 ; helene.chaubin@wanadoo.fr

Pour tout envoi et règlement, contactez le trésorier, secrétaire de la rédaction :

André Balent

29, rue du Vélodrome, 66 100 Perpignan

04 68 67 48 32 ; 04 68 04 87 69 ; cat-ab-balent@wanadoo.fr.

NOTES DE RECHERCHES :

LA GRÈVE DE 1942 CHEZ LES MINEURS DU BASSIN D'ALÈS (GARD)

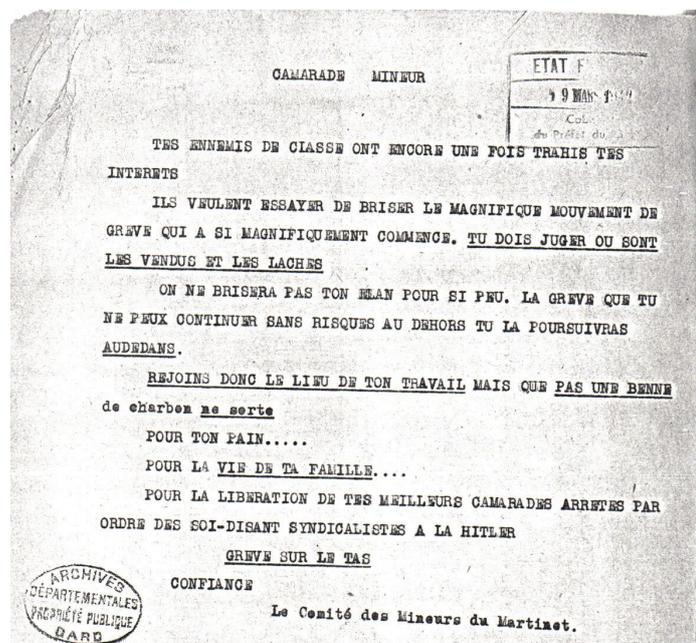
Elle est le conflit social le plus important de la période jusqu'aux grèves insurrectionnelles de juillet-août 1944.

Causes et origines :

Depuis 1939, la population ouvrière, notamment minière, est confrontée à une dégradation des conditions de vie et de travail : allongement de la durée du temps de travail, manque de fournitures (chaussures et vêtements de travail, savon) dépréciation du pouvoir d'achat, crise du ravitaillement... Il est significatif que, pour ses témoins, cette grève reste comme "la grève du pain" (Georges Roussel) ou "la grève du ventre" (Henri Jouve). De plus, la propagande des premières organisations de Résistance s'attache à montrer que cette aggravation des difficultés est liée au pillage des ressources nationales effectué par les nazis, et au choix de la Collaboration par le régime de Vichy.

La préparation du mouvement :

Malgré la suspension des libertés et la dissolution des organisations professionnelles, l'action syndicale se poursuit dans la clandestinité : elle est l'œuvre des syndicalistes chrétiens, hostiles à la Charte du travail et au syndicat unique et des militants communistes, actifs dans le bassin minier. Malgré la dissolution des organisations communistes, le 26 septembre 1939, et les persécutions qui ont suivi, les syndicalistes communistes parviennent à remettre en place une organisation clandestine : une Fédération des mineurs, dirigée par Émile Delenne, de l'Affenadou, et animée par des mineurs de Molières (Georges Roussel, Séverin Coronel.), de Bessèges (Paul Ollier), de La Grand-Combe (autour du "triangle" de militants F. Veyradier - André Teyssier - Élisée Vignes).



Tract du comité des mineurs du Martinet appelant à la grève, mars 1942 (ADG, G 508, cote provisoire)

Ces groupes sont en liaison avec la Fédération nationale clandestine, dirigée depuis Lyon par Victorin Duguet* (ancien mineur du Martinet). Sans qu'il y ait d'organisation concertée, les mouvements se multiplient dès 1941 dans les différents bassins miniers : 100 000 mineurs en grève dans le Nord-Pas-de-Calais en mai-juin 1941, cessations du travail et manifestations dans la Loire, douze jours de grève à Montceau-les-Mines, en janvier-février 1942...

Dans le Gard, après plusieurs petits conflits limités à une exploitation, comme le 29 avril 1941 à Rochessadoules, les militants sentent que les personnels sont prêts à une action massive. Durant plusieurs semaines, ils préparent des tracts, notamment avec le matériel d'imprimerie installé dans un mas isolé de Pourcayrargues, aux Salles-du-Gardon.

Le matin du 11 mars 1942, des tracts manuscrits, format 32x50, sont distribués aux mineurs de La Grand-Combe, les appelant à la grève sur plusieurs revendications : hausse de salaire de 50%, retour à la semaine de 40 heures et aux 15 jours de congés, augmentation des rations allouées.

Le déroulement :

Le matin du jeudi 12 mars 1942, à La Grand-Combe, le principal centre minier, 1 040 ouvriers sur les 3 500 du premier poste, sont portés manquants. Aux deuxième et troisième postes, la proportion de grévistes atteint près de 60%.

Aussitôt, les autorités réagissent, en arrêtant trois ouvriers repérés comme meneurs (dont Élisée Vignes) et en demandant aux syndicalistes ralliés à Vichy de faire pression sur leurs camarades pour qu'ils reprennent le travail. Pourtant, le vendredi 13 mars, la grève est quasi générale à La Grand-Combe et le mouvement s'étend à la vallée de l'Auzonnet, dans les mines de Saint-Jean-de-Valérisclé et du Martinet (80% de grévistes).

Inquiets des conséquences économiques et sociales, les pouvoirs publics durcissent leurs positions et multiplient les arrestations, les Groupes mobiles de réserve (GMR) et gendarmes arrivant en masse pour quadriller le bassin. Pourtant, le lundi 16, si la reprise est générale à La Grand-Combe, le mouvement se poursuit dans la vallée de l'Auzonnet et gagne même les mines de Molières. Mais, face à la répression qui menace de détruire les structures clandestines mises en place depuis 1940, les militants choisissent d'appeler à la reprise. Celle-ci est quasi générale le lendemain 17 mars.

Les conséquences :

Ce premier grand conflit social, a, à première vue, des conséquences négatives pour le mouvement ouvrier : quatre militants de La Grand-Combe déportés dans un camp en Algérie, 65 autres arrêtés et internés à Nîmes, à "Canto Cigalo", dans des conditions très difficiles : un seul robinet et un seul WC dans la cour pour 65 hommes logés dans deux pièces jamais nettoyées pendant deux mois, aucun service médical... L'un d'eux, Marcel Peyrouse, de Saint-Ambroix, y meurt, faute de soins, le 28 avril 1942.

Pourtant, ce mouvement a obtenu trois résultats importants :

Les promoteurs de la grève, des militants communistes, ont réussi à mobiliser bien au-delà de leurs partisans politiques. Selon les autorités, "bon nombre des ouvriers défaillants appartiennent à la tendance modérée des cégétistes ou des syndicats chrétiens" (lettre du préfet au ministre de l'Intérieur) et, à La Grand-Combe, "tous les mineurs légionnaires, soit environ 500, sont grévistes" (rapport du commissaire des renseignements généraux).



Tract indiquant les revendications des grévistes

Déjà peu influents auprès de leurs camarades, les syndicalistes "officiels", ralliés à Vichy, semblent encore un peu plus discrédités : à plusieurs reprises, ils sont apparus comme étant aux ordres des pouvoirs publics, par exemple en signant des affiches rédigées par les services de la Préfecture.



Tract rédigé par les services du préfet du Gard et signé par des syndicalistes ralliés à Vichy (ADG)

Malgré leur refus affiché de négocier, les autorités ont été obligées de céder partiellement aux exigences des grévistes pour éviter des troubles plus graves : dans les jours et semaines qui suivent, les salaires sont augmentés, et les services du ravitaillement relèvent les quantités de ravitaillement allouées aux mineurs.

Ainsi, la grève de mars 1942 renforce l'audience et la représentativité des organisations clandestines opposées au régime de Vichy.

SOURCES PRIMAIRES :

Archives départementales du Gard, G, G 593. ; G 508.

Archives privées Georges Roussel.

BIBLIOGRAPHIE :

Institut social minier, *La Résistance dans les bassins*, cahiers, février 1993.

Georges Roussel, *Et l'acier éclata*, Nîmes, Lacour, 1995, 133 p., préface d'Aimé Vielzeuf*.

Fabrice SUGIER

* * *

*

**HENRI PUPPONI (1904-1980) ET LE FRONT NATIONAL À
MONTPELLIER EN 1943 et 1944**

Le Front national tire son nom du manifeste « Pour la formation d'un Front national de l'indépendance de la France » qui fut lancé, en 1941, par le Parti communiste. En juillet, un Comité d'organisation du Front national doit rédiger un manifeste pour les deux zones et jusqu'à l'automne 1942 sont créés des antennes à travers le territoire. À l'automne 1942-1943 le Parti communiste veut mettre en place une organisation décentralisée, avec des responsables : durant l'été 1943, le FN se lance dans l'action et en 1944-1945, il est présent à tous les échelons de l'organisation des forces jusqu'à la Libération et disparaît après 1945¹.

Dans l'Hérault, le FN n'a pas fait l'objet d'une synthèse historique² (2) et c'est J.-A. Bailly qui en dit le plus long. Il rappelle des réunions en mai 1941 à Narbonne mais « le FN reste une structure vide jusqu'au début de l'année 1944 ». La région Aude-Hérault est divisée en cinq Comités mais leur existence n'est réelle qu'à Montpellier, Béziers, Sète et Carcassonne. Henri Pupponi, à la fin de 1943, crée un « comité directeur régional avec un professeur de lycée, deux professeurs d'Université, un instituteur et un pasteur professeur de théologie ». Un responsable régional, Alphonse Denis, est désigné par le PC : il participe à la réunion constitutive de Comité régional de Libération

. La conclusion de Bailly est sévère : « quasi absent de la lutte contre l'occupant, le FN se révèle ainsi une organisation dominante à la Libération. On le retrouve dans la presse, dans l'affaire des Milices patriotiques, dans l'épuration » !

Les Archives de l'Hérault ne conservent pas de cote : Front national, et on peut rencontrer le FN au hasard d'autres dossiers.

¹ Daniel Virieux, in *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, 2006, p.122-124

² Roger Bourderon, *La Libération du Languedoc méditerranéen*, Paris, 1974, p.274. Cet auteur situe le développement du F.N. à partir de 1943; Jacques-Augustin. Bailly, *La Libération confisquée*, Paris, 1993, p.72-79.

En 2000, Étienne Verley, professeur au lycée Joffre, m'avait indiqué qu'il avait récupéré des archives du lycée et que parmi celles-ci il y avait un document dactylographié de trois pages, non daté : « *Rapport de M. Pupponi sur la Résistance à Montpellier chez les fonctionnaires de l'enseignement* ». C'est ce document qui n'est peut-être pas complet mais original que nous publions ici.



Henri Pupponi (1914-1980) en juin 1979, archives de Jean Pupponi, fils d'Henri

**RAPPORT DE M. PUPPONI SUR LA RÉSISTANCE A MONTPELLIER
CHEZ LES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT**

FACULTÉ DES LETTRES :

MARRES¹ : professeur à la faculté de Lettres, membre fondateur du 1^{er} Comité directeur départemental (mars 1943) ; a collecté de l'argent et des tickets pour les réfractaires ; a diffusé, en grande quantité, de la littérature clandestine ; a couché de nombreux illégaux ; a collaboré à La Voix de la Patrie dès sa fondation ; s'est montré toujours d'un extrême dévouement ; poursuivi par la Gestapo, a pu s'échapper de justesse ; son fils² fut tué dans un maquis au mois d'août 1944.

VILLENEUVE : professeur à la faculté de Lettres ; membre fondateur du 1^{er} Comité départemental du Front National (mars 43) ; responsable du Comité des Intellectuels à la Faculté des Lettres ; s'est occupé de collecter de l'argent et des tickets ; a diffusé une grande quantité de littérature clandestine ; c'est dans sa maison que s'est réuni le 1^{er} Comité Régional de Libération (17 octobre 1943) où il représentait l'opinion catholique résistante ; son fils, parti dans un maquis, est à l'heure actuelle sur le front de l'Atlantique.

Pour les autres professeurs, demander à MM. Marres et Villeneuve.

FACULTÉ DES SCIENCES :

¹ Hélène Chaubin, « Marres Paul », {DBMOMS (Maitron en ligne)}

² Hélène Chaubin , « Marres Louis, Paul, Augustin, [pseudonymes "Luc", "Antonin"] », {DBMOMS (Maitron en ligne)}

BRUN : assistant de chimie, s'est occupé de la constitution de la section professeurs des Comités des Intellectuels à la Faculté des Sciences ; a collaboré très effectivement au service de renseignements F.N.

MOUSSERON : directeur de l'Institut de chimie ; a donné sa collaboration totale au Comité d'Intellectuels ; a fourni pour notre service de santé clandestin des produits pharmaceutiques (alcool, iode, éther) en quantité importante.

MATHIAS : doyen de la Faculté des Sciences ; a donné au Comité d'Intellectuels dans la clandestinité l'appui de sa haute autorité ; en mars 1944, s'est opposé dans la mesure de ses moyens à la fermeture de l'Université et aux départs d'étudiants en Allemagne.

FACULTÉ DE PHARMACIE :

CRISTOL : professeur de Chimie biologique ; a travaillé pour le Front National dès sa formation à Montpellier et pour les Comités d'Intellectuels (Comité des Médecins) ; a contribué de façon très efficace aux groupements médicaux de la Résistance ; a été un des éléments les plus efficaces de la Résistance Intellectuelle à Montpellier ; a diffusé une abondante littérature clandestine.

Pour les autres membres de la Faculté de Médecine, demander au professeur Cristol.

Demander tous les renseignements à Monsieur le Doyen ASTRUC qui fut un élément actif du Comité des Intellectuels (Comité des Professeurs) et qui tenta de s'opposer à la fermeture de l'Université et aux départs des étudiants en Allemagne

FACULTÉ DE DROIT :

Demander tous renseignements à Monsieur le Professeur LEGAL qui fut un des éléments actifs du Comité des Intellectuels (Comité des Professeurs) et qui hébergea ou fit héberger de nombreux réfractaires.

ADMINISTRATION :

Monsieur l'Inspecteur d'Académie DAVID : protégea constamment les fonctionnaires de son service poursuivis par la Gestapo ; s'opposa par tous les moyens en son pouvoir aux entreprises d'avisement de l'Université par les Ministres Vichyssois ; collabora activement aux travaux du Comité des Intellectuels (Comité des Professeurs).

DONAT, Secrétaire de l'Académie : un des membres les plus actifs du Front National dès sa formation ; collecta de l'argent et des tickets d'alimentation pour les réfractaires ; protégea contre les entreprises ennemies les fonctionnaires et étudiants de son ressort ; poursuivi par la Gestapo a pu s'échapper de justesse.

LYCÉE DE GARÇONS :

Mlle RÉGI, secrétaire du Lycée : a fait partie du Front National ; fut employée dans le service technique du F.N. et du Comité des Intellectuels ; a tapé à la machine de nombreux tracts et appels ; a logé des « illégaux » en particulier Monsieur le Commissaire de la République BOUNIN (Beaulieu-Maigret), Monsieur le Préfet de l'Hérault WEISS (Vallon) et Mme Madeleine BRAUN (Nicole) secrétaire nationale du Front National, pendant les mois de juin, juillet Août 1944 ; a toujours fait preuve d'un très grand esprit de dévouement ; fut un de nos meilleurs éléments clandestins.

FRANK, professeur de Lycée : a formé en mars-avril 1943 une section du Front National au Lycée de Garçons (pour avoir les noms des membres de cette section, voir le rapport de Monsieur Frank) ; a collecté de l'argent et nombreux tickets pour les réfractaires ; avec l'aide de CAUSSE,

professeur adjoint, a formé la Section du Comité des Intellectuels (Comité des Professeurs) au Lycée ; a diffusé tous nos journaux clandestins et notre littérature clandestine ; a toujours fait preuve d'un très grand courage et d'un esprit de dévouement.

CAUSSE, professeur adjoint : a contribué avec FRANK à la constitution du Comité des Professeurs et du Syndicat clandestin ; a diffusé avec un grand dévouement notre littérature clandestine.

SOBOUL, professeur d'histoire : a, dès novembre 1940, créé une organisation d'étudiants résistants puis en Mars 1941, a organisé le Front National des Etudiants ; a pris une part très active à l'organisation et au déroulement de la manifestation du 14 juillet 1942, fut arrêté puis révoqué à cette occasion¹ (3) ; libéré, est passé dans l'illégalité où il a travaillé très activement jusqu'à la Libération (par suite du cloisonnement je ne peux donner des précisions sur son activité pendant les années 1943-44. On pourrait lui demander un rapport spécial pour ces deux années).

LYCÉE DE FILLES :

Mlle Rose-Marie BASTIDE, professeur de philosophie : a été dès le printemps 1943, chef de la section du F.N. au Lycée de Jeunes Filles, et dès janvier 1944, responsable du Comité des Professeurs du Lycée de Jeunes Filles et du Syndicat clandestin ; a été d'un très grand courage et d'un très grand dévouement ; a collecté de l'argent et des tickets ; a abrité personnellement des réfractaires ; a assuré des contacts et des liaisons dans des conditions difficiles ; a sous mes yeux assuré des transports d'armes (grenades, chargeurs de mitraillettes, mousquetons) destinés aux équipes d'action et à la défense des points sensibles de la ville.

Pour les professeurs du Lycée de Jeunes Filles, demander à Mlle Bastide.

Marcelle GARONET [mauvaise dactylographie ; de fait BARJONET*], professeur de philosophie : a eu jusqu'en mars 1943, époque à laquelle je l'ai connue, une grande activité résistante, sur laquelle je ne puis malheureusement pas donner de précisions ; fut à cette époque jusqu'en novembre 1943 une des animatrices F.N. dont elle assura avec un très grand dévouement et la plus grande énergie, le fonctionnement dans la région et en particulier en assurant la liaison avec d'autres mouvements de Résistance et organismes extra-régionaux ; a été contrainte par mesure de sécurité de quitter Montpellier.

Mention spéciale pour Mlle GINESTET dont la maison, 35 boulevard Rabelais, a servi au mois d'août 1944, de siège au Comité Insurrectionnel et de dépôt où furent entreposés plusieurs camions d'armes.

COLLÈGE MICHELET

ÉGRETAUD², professeur au Collège Michelet, actuellement sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue : je ne connais malheureusement pas son activité jusqu'en novembre 1943 époque à laquelle il arriva à Montpellier ; à son arrivée me remplaça au secrétariat départemental du F.N. dont il a assuré le fonctionnement avec les plus grandes qualités de courage et de dévouement, n'hésitant pas à assurer les missions les plus dangereuses et les plus difficiles ; a parcouru le département et par tous les temps, sur une vieille bicyclette, pour créer des sections de Résistance dans tous les villages ; ce fut son labeur acharné et obscur qui permit la formation de nombreux maquis dans toute la région des Pyrénées-Orientales aux Cévennes ; c'est lui qui a assuré la parution de *La voix de la Patrie* ; ... de manifestes clandestins pendant l'année 1944 ; a assuré la liaison entre les organismes politiques du F.N..... »

¹ Soboul.

² Notice dans le *DBMOMS*, (*Maitron en ligne*), Jean Maitron, Jean Sagnes, «Égreteau Marcel ».

C'est ainsi que se terminent brutalement les trois pages dactylographiées de ce rapport ce qui nous prive de renseignements et de conclusions précieux sur le Front national durant la guerre. Pour certaines des personnalités, nous connaissions leur appartenance au FN mais pas pour toutes. Ces informations compléteront la notice qui lui a été consacrée par Hélène Chaubin dans le *Maitron*¹ mais elles seront toujours susceptibles d'être complétées par de nouvelles sources encore inédites.

La rédaction de ce texte doit dater de la fin de l'année 1944 ou du début de 1945.

Il nous a semblé important de publier ces pages, de première main, rédigées par le créateur et responsable du Front national à Montpellier.²

A N N E X E I

« Renseignements fournis par M. Bouys, instituteur École Condorcet en exécution de la lettre du 3 mars 1945 de M. l'Inspecteur d'Académie sur
« une documentation aussi complète que possible sur la participation de l'Enseignement public à la Résistance »³.

Novembre 1943. M.U.R. après diverses activités (diffusion de tracts, fausses cartes d'identité), je suis affecté comme chef du secteur des Arceaux. Le chef de ville était M. Bonifas, professeur de gymnastique au Lycée de garçons, actuellement déporté en Allemagne.
Janvier 1944. J'entre en contact avec le Front National (intermédiaire Mme Guillaume, Institutrice École annexe). Le responsable départemental est Morin (M. Égretaud*) professeur à Michelet. Chargé de regrouper les syndicalistes du département j'entre en relation avec Paul (M. Pupponi*), professeur au Lycée, responsable régional des C.N.⁴ Intellectuels.

Je forme un Bureau avec Me.Guillaume, Me.Montcouquiol, MM Médard, Coulouma*, Jourdi, Fabre, du Plan des Quatre Seigneurs.

La propagande prend d'abord pour base la solidarité envers les Instituteurs traqués ou menacés du S.T.O. et de déportation en Allemagne.

Mai 1944. Réunion clandestine à Lyon des délégués des C.N. Instituteurs zone Sud. Participent à la réunion :

Gauterot (Georges Sadoul*) du C.N. Écrivains, chef de la zone Sud

Capitaine Walter (Marcenac) du C.N. Professeurs zone Sud

Roue de (Labrunie*) du C.N. Instituteurs

Décision d'accélérer le recrutement, la propagande, d'intensifier l'action en répudiant tout attentisme.

Au retour, après avis du Comité directeur, prises de contact avec M. Mathieu puis M. Catalourda, inspecteurs primaires dont l'aide s'avéra très efficace.

Mlle Turret professeur à l'École Normale d'Institutrices, Madame Piquard, professeurs à l'E.P.J. Legouvé, M. Alard directeur de l'E.P.J. Michelet, M. Bigot ex-directeur de l'École normale d'Avignon.

Juin 1944. Les responsables chargés de la propagande par régionale département sont :

¹ Hélène Chaubin, « Pupponi Henri, » *Maitron en ligne*. Nous publions cette biographie, complétée, dans le présent numéro du *Midi Rouge*.

² Nous adressons nos remerciements à M.J.-M. Pupponi et à Mme M. Pupponi pour leur collaboration et à Mme Hélène Chaubin pour sa biographie.

³ ADH, 324 W 8.

⁴ CN : Conseil national. Plusieurs CN étaient rattachés au FN : le CN des intellectuels, le CN des instituteurs ...

M. Bastide*, directeur à Lunel, M. Rouanet, directeur à Mèze, M. Guiraudon, directeur à Montagnac, M. Alliès* instituteur à Pézenas, M. Bouzid*, directeur à Clermont-l'Hérault qui bientôt est arrêté et déporté, M. Bouissac, directeur à Lodève, M. Michel, instituteur à Le Caylar, MM. Castel, Dupuy, Dautel région Maraussan-Pomérols, M. Villanova*, instituteur à Béziers, M. Baqué directeur du Centre d'accueil de Bédarieux.. Il se charge de travaux des maîtres actifs (région de Bédarieux) et de rechercher une liaison avec le St Ponais

Un groupe de F.N. dirigé par M. Mardon* instituteur à Abeilhan (directeur actuel de la Voix de la Patrie), M. Vile instituteur à Pouzolles. M. Crouzet*, instituteur à Espondeilhan adhère au C.N. Instituteurs.

Juillet 1944. Morin (Égretaud*) doit se mettre à l'abri. Le nouveau responsable départemental du F.N. Gautier me charge d'organiser dans région Montpellier des sections locales de Résistance ou de reprendre les contacts en utilisant les cadres des C.N. Instituteurs. C'est ainsi qu'à Lunel je prends contact avec M. Vernié instituteur, à Prades-le-Lez avec M. Busnel, instituteur. À Montferrier, Madame Miquel institutrice, femme d'un collègue prisonnier, cache un agent de liaison de M. Alard traqué par la Gestapo. Elle me permet ainsi d'assurer efficacement son transfert dans un maquis.

Le Comité directeur des C.N. Intellectuels réuni chez M. Augé (actuellement préfet de 'Aude) me délègue pour représenter les Intellectuels au Comité Départemental de Libération clandestin. M. Dupuy Instituteur à Montpellier assure la liaison avec Lodève.

10 Août 1944. Réunion des responsables des C.N. Instituteurs chez M. Médard. Madame Sire de Clermont-l'Hérault y remplace M. Bouzid* déporté. En prévision d'évènements décisifs chaque région du département devient autonome. Il faut plus que jamais créer ou animer des sections locales de résistance.

Vers le 15 août 1944. M. Barthès Joseph Instituteur à Montpellier me met en rapport avec des officiers désirant soustraire aux Allemands des camions, du matériel, de l'essence appartenant à l'unité française qu'ils commandent. Le F.N. alerté se met à leur disposition.

L'activité des C.N. Instituteurs a aidé modestement à l'insurrection nationale. Dans l'Hérault, les Instituteurs se sont trouvés nombreux dans les Comités locaux de Libération ou leur influence est importante quand ils ne les dirigent pas

Activité d'élèves du Lycée de garçons et du Lycée de jeunes filles.

Depuis 1942, des élèves des deux lycées se réunissent chez moi ou plutôt s'y rencontrent. Ils sont dirigés par Louis Marres* fils de M. Marres*, professeur à la Faculté des Lettres et par ma fille, Suzanne Bouys.

Une des jeunes filles Noëlle Vincenzini est arrêtée en juin 1944 par la Gestapo. Ma fille ne pourra se soustraire aux recherches que grâce à un prompt avertissement de Mlle Goupil, directrice du Lycée de Jeunes Filles.

Louis Marres* part au maquis où il trouvera une mort glorieuse.

Tous ces jeunes gens et jeunes filles ont rendu d'importants services à la Résistance étant utilisés pour la diffusion de tracts, les liaisons, les tirages à la Ronéo, etc.

C'est par ma fille que j'ai connu l'activité parallèle de Mlle Durieu, institutrice à Montpellier avec laquelle je n'ai pris aucun contact parce que je n'en ai jamais reçu l'ordre.

Montpellier le 25 mars 1945. R. BOUYS. »

Jean-Claude RICHARD RALITE¹

¹ J.-C. Richard Ralite : 34jcr@orange.fr .

LE MAQUIS « HENRI-BARBUSSE » (FTPF) DE VALMANYA (PYRÉNÉES-ORIENTALES), LA MORT DE JULIEN PANCHOT, À PROPOS D'UNE INTERPRÉTATION DE SEB DANS *L'INDÉPENDANT* DU 3 JUIN 2018

La parution, sous la signature de SEB, d'un article dans *L'Indépendant* (édition « Catalan ») du 3 juin 2018 a suscité la réaction des quatre historiens ayant travaillé ces dernières années, dans des cadres institutionnels différents sur les événements des 1^{er} et 2 août 1944 à Valmanya*. Ils ont été, de ce fait, amenés à approfondir leur connaissance en ayant accès à de nouvelles sources écrites et orales qui leur ont permis de faire le point aussi bien sur le déroulement des faits que sur les rôles respectifs des différents acteurs. Après s'être concertés, ils décidèrent de rédiger et de proposer à la rédaction de *L'Indépendant* une brève réponse aux affirmations infondées de SEB. Celle-ci a préféré ignorer ce texte qu'il était indispensable, selon nous, de proposer aux lecteurs du plus important des organes de la presse quotidienne régionale des Pyrénées-Orientales. La publication d'un texte plus développé — celui qui fait suite à cette introduction — dans *Le Midi Rouge* fut alors également décidée. Il nous a semblé aussi nécessaire de publier dans *Le Midi Rouge*, comme pièce indispensable à verser au dossier, le texte que *L'Indépendant* a choisi d'ignorer : note en bas de page¹.

En quelques mots, avant de prendre les faits tels qu'ils apparaissent par la mise en commun des témoignages et des Archives françaises (totalement ouvertes depuis 2015) et allemandes, rappelons seulement que jusqu'à cette date une partie des documents administratifs n'étaient visibles que trente ans après leur dépôt, et plus (entre 30 et 150 ans selon la nature des documents. Ainsi la demande de carte du combattant de René Horte*, résistant de Valmanya, décédé en 1987 n'était pas consultable avant 2017 sauf par les membres du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale).

Pourquoi une attaque allemande dans le massif du Canigou le 1^{er} et le 2 août 1944 ?

La *Feldkommandantur* 997 (Perpignan, Pyrénées-Orientales) envoya un courrier à la préfecture du département dans lequel étaient abordés les points suivants : interdiction du « trafic touristique » dans la région du Canigou, prière d'interdire avec effet immédiat les régions suivantes à tout trafic touristique, signé Zier, commandant administratif militaire 12 juillet 1944.

Cela signifiait que les autorités allemandes désireuses de ne rien avoir sur leurs arrières au moment du débarquement allié attendu sur les côtes méditerranéennes allaient gérer la question des maquis du Canigou, qu'ils soient FTPF, AGE (*Agrupación de guerrilleros españoles*), AS,

¹ Texte adressé à la rédaction de *L'Indépendant* et qui n'a pas été publié :

L'Indépendant du 3 juin 2018 a publié un article de Seb (« Valmanya : quand la légende résiste ! »). SEB connu pour ses chroniques humoristiques, nous livre un dessin digne d'une BD de vampires illustrant un article se voulant quant à lui sérieux et novateur.

Cet article appelle de la part des historiens sous-signataires deux remarques :

– Contrairement à ce qu'affirme Seb, l'attaque de Prades n'est pas à l'origine de la destruction de Valmanya ni de l'attaque des maquis cantonnés à la Pinouse. Les archives françaises, ouvertes depuis peu, et allemandes démontrent le contraire.

– Sur la mort de Julien Panchot : Comment Seb peut-il affirmer que Julien Panchot a été blessé par ses hommes ? Sur quel témoignage(s) crédible(s), sur quel(s) fonds d'archives s'appuie-t-il ?

Une page d'histoire, comme celle de Valmanya, ne peut pas être traitée de façon aussi légère.

Des travaux ont déjà été publiés, il fallait en tenir compte.

André Balent, Pierre Chevalier, Georges Sentis et Christian Xanxo.

réfractaires du STO ainsi que le groupe de René Horte, qui revendique l'essentiel des attaques contre .forces allemandes d'occupation dans ce massif.

Accédant à la demande allemande, le préfet fit publier dans la presse, le 21 juillet, une note annonçant l'extension de la Zone réservée aux communes de Baillestavy, Clara, Fillols, Taurinya et Valmanya.

À la lecture du journal les habitants de ces communes avaient de quoi s'inquiéter.

Quelques jours après les attaques contre La Bastide et Valmanya, le maire de Perpignan écrit au préfet pour solliciter son intervention auprès des occupants : il souhaite que quatre employés municipaux perpignanais propriétaires d'un lopin de terre à Valmanya puissent se rendre à Valmanya s'occuper de leurs cultures. Il ajoute le souhait de deux habitants de Valmanya, réfugiés à Perpignan de rentrer chez eux. La réponse cinglante des autorités d'occupation est « pour les habitants de Valmanya il n'est pas question qu'ils y retournent, tandis que les Perpignanais peuvent faire une demande à la douane de Mont Louis ».

Ces deux notes (extraites d'un dossier des ADPO et coté 134 W 336, « Zone réservée », apportent donc des éclaircissements : les Perpignanais ne sont pas tenus pour responsables des actes de résistance tandis que les habitants de Valmanya sont coupables d'avoir résisté et d'avoir aidé les maquisards.

Ces documents apportent des informations qu'on ne peut négliger et, bien sûr, invitent à réfléchir sur les derniers jours du nazisme en France et sa politique de terre brûlée. D'une façon plus générale, les forces allemandes d'occupation n'agirent principalement qu'en mettant en application une stratégie d'ensemble dont l'attaque de Valmanya ne fut qu'un des éléments et qui, précisément, fut loin d'épargner les maquis de l'AS. Elle prit en considération tous les maquis quelle que fût leur obédience (FTPF, AGE, AS, ORA). Cette stratégie avait été décidée depuis Rouffiac-Tolosan (Haute-Garonne), — siège de l'état-major du groupe d'armées G —. On sait que, rien que pour l'Aude, les 6, 7 et 8 août, les Allemands attaquèrent, dans des circonstances comparables à celles de Valmanya, le maquis AS de Picaussel dans les Pyrénées audoises et détruisirent, de la même façon que le village de Valmanya, le hameau de Lescale (commune de Puivert). Le 8 août 1944, ils anéantirent le maquis AS « Armagnac » à Trassanel et Les Ilhes-Cabardès* (47 morts), après avoir sérieusement étrillé et contraint à la dispersion une autre grande formation de l'AS, liée aux services secrets britanniques, le Corps franc de la Montagne Noire, à cheval sur le Tarn, l'Aude et l'Hérault. Des actions allemandes similaires, entre le 6 juin et le 15 août 1944, eurent pour objectifs nombre de maquis de toutes obédiences entre Toulouse et la vallée du Rhône de l'Ariège au Gard, aussi bien dans les Pyrénées que dans le sud du Massif Central.

Une note du 10 octobre 1945 de la *direction générale de la Sûreté, au Ministère de l'intérieur* apporte quelques précisions : le général Schacht commandait l'opération, celle-ci se déroulait dans le cadre de destructions ordonnées, conformément aux ordres du haut commandement allemand. Cependant, le major Parthey n'ayant pas transmis tous les ordres du commandement aucune autre exaction n'eut lieu sur d'autres maquis. Les attaques de La Bastide et de Valmanya sont aussi revendiquées par le chef départemental de la Milice, René Teisseyre. La Milice, en effet, a participé à l'attaque, en relation avec les forces allemandes d'occupation, en pénétrant sur le territoire de la commune de Valmanya par le col de Palomera, à l'est.

Contextualiser l'attaque de Valmanya, permet de réfuter les affirmations reprises par SEB inspirées par un désaccord voire une hostilité de principe à la résistance communiste et complaisamment relayées par un grand quotidien de la presse régionale.

À propos de la mort de Julien Panchot* :

SEB reprend à son compte les affirmations formulées par un cinéaste, réalisateur de télévision, dans les diverses versions de son film. Julien Panchot aurait été abandonné, blessé par des camarades de combat qui n'auraient pas voulu le suivre.



Julien Panchot (Canohès, 1901, Valmanya, 1944)

Rappelons d'abord que seuls deux combattants du maquis Henri-Barbusse furent tués lors des combats : Julien Panchot* et le jeune François Cabaussel*. Les autres purent sortir sains et saufs de la nasse déployée par les Allemands et les miliciens. Aucun des survivants, pendant des décennies, n'a formulé d'accusation de ce type contre Julien Panchot. Les FTPF parmi lesquels Julien Panchot*(et son frère Barthélemy* ?) couvraient la retraite des maquisards (venus de Valmanya en direction du col de la Cirera). Blessé, Julien Panchot fut capturé par les Allemands qui, après l'avoir torturé, l'exécutèrent contre le mur de la cantine de la mine de fer de la Pinosa qui avait servi de base au maquis Henri-Barbusse. Quelle balle l'a blessé ? Était-elle française par refus de combat, allemande dans les combats ou tout simplement perdue ? Rien ne l'indique.

Le résistant René Horte*, instituteur, président du Comité local de Libération de Valmanya, précisa dans son rapport du 9 novembre 1944 rédigé à l'intention du Comité départemental de Libération des Pyrénées-Orientales que Panchot* eut les cheveux, les ongles et les yeux arrachés et que, incapable de se tenir debout, il fut fusillé assis. Son frère eut le temps de couvrir le cadavre avec des branchages, afin de le préserver des animaux sauvages. On peut toujours voir l'impact des balles sur le mur. Le rapport de René Horte* a été rédigé peu de temps après les faits par un résistant qui n'avait jamais intégré les FTPF ni adhéré au Parti communiste avant et après 1944. Horte a fait, en sa qualité de président du CLL, des rapports minutieux qui ne peuvent être entachés du soupçon de maquillage des faits à des fins partisans. Si Panchot* a été victime de certains de ses compagnons de combat et que le secret a été gardé pendant tant d'années, cela suppose qu'un pacte secret impliquant une *omerta* sans faille aurait pu perdurer jusqu'au début des années 2010. SEB écrit que des maquisards désobéirent à Panchot « qui leur ordonnait de résister » et s'enfuirent « en lui tirant une balle dans la jambe », au lieu de viser un autre endroit de son corps, qui aurait provoqué ainsi une mort instantanée. En le blessant aux jambes, ils laissaient aux

Allemands le soin de l'achever dans les circonstances atroces que l'on sait. Scénario macabre et machiavélique d'une vengeance qui peut difficilement se concevoir dans les circonstances de l'urgence imposée par le repli. La mise en cause de maquisards révoltés contre les comportements de Panchot* à leur égard n'est donc au mieux qu'une hypothèse tardive qui ne repose que sur des présomptions et non sur des faits établis. Le réalisateur de télévision fut le premier à l'avoir émise, très longtemps après les faits, alors que la plupart des témoins étaient déjà morts. Peut-être est-elle avant tout le fruit de ses préjugés et/ou de son imagination fertile ? L'interprétation nouvelle des faits formulée par SEB et le cinéaste pourrait être cependant prise en compte si elle était fondée sur des documents d'archives et des témoignages dûment répertoriés qui n'ont pas été produits par ceux qui les invoquent. Leur analyse et leur confrontation à d'autres sources permettraient seuls de confirmer ou d'infirmer la validité de leurs propos.

En effet, à ce jour, aucune archive française ne laisse supposer de telles choses. Quant aux archives allemandes qui pourraient éventuellement apporter des informations, elles n'ont jusqu'alors apporté aucune information allant dans ce sens.

Afin de rétablir la vérité des faits et de laver l'honneur de Julien Panchot*, il nous a semblé indispensable de faire cette mise au point, qui ne saurait prendre en compte la diffusion d'hypothèses non étayées par des archives ou des témoignages crédibles qui ne demeurent pas dans l'anonymat.

André BALENT, Pierre CHEVALIER, Georges SENTIS

* * *

*

**MADELEINE BILLOT, « ARSÈNE », (GAILLAC 1914-GARCHES 2009), DE
CARCASSONNE, RÉSISTANTE ET DÉPORTÉE**

Les femmes ont été présentes et actives dans la Résistance¹ mais, comme on peut le constater aussi dans la zone de Résistance R3, la plupart d'entre elles ont joué des rôles mineurs, sans responsabilité officielle. Ce n'est pas le cas de Madeleine Billot qui fut nommée adjointe au secrétaire régional des MUR et des FFI. — dont le titulaire était Louis Redon —² par Gilbert de Chambrun. Elle transporta des courriers, et travailla sans compter pour l'organisation et l'extension du mouvement.

En juillet 1944, elle fut chargée par Gilbert de Chambrun d'organiser à Carcassonne une rencontre avec des responsables de mouvements qui échoua. Une nouvelle réunion fut organisée à propos du programme de parachutages. Un officier de l'ORA en provenance d'Alger avait rendez-vous avec Madeleine Billot à Carcassonne sur le vieux pont. Mais l'officier, « Amédée », avait été arrêté à Montpellier par la Gestapo qui trouva sur lui des notes avec ce rendez-vous.

Madeleine Billot fut arrêtée à cet endroit et les responsables qui l'attendaient à proximité, informés, se dispersèrent loin de Carcassonne³.

¹ En dernier lieu : Hélène Chaubin, "Femmes dans la Résistance méditerranéenne, deux exemples régionaux, Corse et Languedoc", *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, 1995, p.1-11.

² Ces renseignements sont puisés dans le livre de Gilbert de Chambrun, *Journal d'un militaire d'occasion*, Montpellier, 2000, p.135 et 146. Il précise que la nomination de Madeleine Billot reposait aussi sur le fait qu'en tant que femme elle était moins fouillée dans les gares. N'y avait-il pas de la défiance auprès de Louis Redon ? Nous remercions MM. Llauro, Lutaud, Gily pour leur collaboration sur ce personnage.

³ Le personnage et les activités de Louis Redon ont été diversement interprétés à la suite de la réunion, en Lozère, dite de Saint-Lambert. Les derniers renseignements, dus à Étienne Llauro, avec, en particulier, son rôle par rapport à l'arrestation de Torcatis-Bouloc* nous maintiennent dans le doute : cf. le CD AERI de la Lozère avec une fiche

La suite de l'histoire de Madeleine Billot nous serait presque inconnue si elle n'avait pas participé, comme témoin, le 12 mai et le 8 juin¹, au procès de René Bach (1921-1945) qui officiellement avait à la Gestapo un poste de traducteur-interprète mais, en réalité, participait et donnait la main aux interrogatoires musclés.²

À la suite de ces interrogatoires, M. Billot fut transférée à Montpellier le 20 juillet 1944 et, le 30, à Romainville. Le 16 août elle partit pour Ravensbrück et elle séjourna dans les camps suivants : Torgau, Ravensbrück, Königsberg où elle fut libérée, par les troupes russes, le 5 février 1945.³

Son transfert à Montpellier en juillet fut connu d'une autre résistante de Carcassonne, Monique Roche (1921-1992), qui avait connu, lors de ses études à Toulouse, Robert Blanc, devenu directeur de cabinet de l'Intendant Hornus. Elle intervint deux ou trois fois, en juillet 2044, auprès de lui en faveur de Mlle Billot, sans succès. Son intervention en faveur de Raoul Batany — qu'elle prétendit être son fiancé — fut aussi sans succès (ADH, 59 W 46).*

Après la guerre Madeleine Billot obtient sa carte de déportée-résistante ainsi que la confirmation médicale des traitements qui lui avaient été infligés. Ses dossiers à Vincennes et à Caen précisent divers points de sa vie (son appartenance, signalée pour son aide à des agents franco-hollandais, au réseau Dutch-Paris n'est pas autrement connu). Dans leur attestation, Gilbert de Chambrun et Chauliac indiquent son appartenance à Combat et aux MUR.

Elle avait épousé en 1948 Marcel Saint-Saens, habitait Paris et était devenue attachée de recherche au CNRS. En R3 et dans l'Aude, elle fut peu à peu oubliée jusqu'à sa disparition en 2009.

Il nous a semblé bienvenu de donner en annexe le procès-verbal de son témoignage au procès de René Bach, les 12 mai et 8 juin 1945, à peine revenue de déportation. Ce témoignage s'ajoute à quelques autres de résistants qui ont subi les interrogatoires de la Gestapo mais, ici, en présence du tortionnaire lui-même⁴.

A N N E X E S

Procès-verbal. Audition de Billot Madeleine, de Carcassonne, 12 mai 1945.

« J'ai été arrêtée le 11 juillet [1944] à Carcassonne sur le Pont Vieux. Je faisais partie du Groupe Résistance MUR depuis mars 1944 et en cette qualité j'avais l'occasion de me déplacer dans la région de Montpellier. Le mardi 11 juillet 1944 à 14h j'avais rendez-vous sur le Pont-Vieux de Carcassonne avec le délégué de l'OMA. de Montpellier qui avait mon signalement. Je me suis rendue au rendez-vous avec une veste rouge et un livre à la main. Mon but était d'emmener ce garçon à la réunion que nous devions avoir. J'ignorais que ce dernier avait été arrêté le samedi précédent et que l'on avait trouvé sur lui un carnet portant en substance les indications suivantes : « à la date du 11 juillet, 2h, à Carcassonne, Pont-Vieux ». A l'heure et à la date précitées, quand je suis arrivée sur le Pont-Vieux, j'ai été interpellée par un jeune homme en qui

biographique.

¹. Les documents concernant le procès Bach sont conservés aux Archives départementales de l'Aude sous la cote : 1617 W 23.

² Sur le procès Bach on se reportera au chapitre le concernant dans l'étude de J.-L.H. Bonnet, "La Libération de Carcassonne d'après les témoins (19-20 août 1944)", *Mémoires de l'Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne*, 2012-5015, p. 139-176, et pour Bach p. 165-169. Sur la guerre et la Résistance dans l'Aude : Lucien Maury, *La Résistance audoise (1940-1944)*, Carcassonne, 1980 ; Julien Allaux, *La Résistance dans le département de l'Aude*, Carcassonne et *La 2^e guerre mondiale dans l'Aude*, Épinal, 1986.

³ M. Billot, PV du 12 mai 1945, cf. *infra*.

⁴ Ces documents figurent dans le dossier des archives de l'Aude 1617 W 23 qui ont conduit à l'exécution de Bach le 6 septembre 1945. Nous en devons la communication au professeur J.-L..H. Bonnet que nous remercions ainsi que Mme. Sylvie Caucanas et M. Cl. Robion.

j'ai cru voir la personne qui devait m'attendre. Il me prit la bicyclette et m'accompagna. À l'extrémité du Pont-Vieux vers la Cité, un autre individu de 30 à 41 ans, de forte corpulence, rouquin, nous accosta et se fit immédiatement connaître comme inspecteur de la police allemande.

Les intéressés m'ont indiqué aussitôt de les conduire à la réunion en ajoutant que le jeune homme avec qui j'avais rendez-vous avait été arrêté et avait parlé. Quant à moi, j'ai compris que ces Allemands avaient été mis en éveil sur mon activité et supposaient que ce jour-là je devais assister à une réunion de la Résistance. À toutes leurs questions, j'ai nié et j'ai inventé une histoire quelconque pour justifier mon passage sur le Pont-Vieux. J'ai été alors conduite dans les locaux de la Gestapo, route de Toulouse à Carcassonne.

Le premier jeune homme qui m'a accostée sur le Pont-Vieux, âgé de 30 à 35 ans, était en civil et parlait difficilement le français. Il s'agit d'un inspecteur allemand de la Gestapo dont j'ignore le nom. Par la suite, il est venu perquisitionner à mon domicile, 20 rue de Verdun.

Quand je suis arrivée dans les locaux de la Gestapo, j'ai été interrogée par le grand rouquin, assisté d'un soldat interprète allemand. Au bout d'une demi-heure environ, Bach est entré et a procédé, lui-même à mon interrogatoire. Dès le début, il semblait être parfaitement au courant des faits et dirigeait l'interrogatoire comme s'il était un inspecteur au même titre que les autres. Il s'est même mis en colère en disant que l'on m'avait arrêtée trop tôt et que s'il avait été là les choses ne se seraient pas passées de la même façon et j'aurais été obligée d'indiquer le lieu de la réunion. Il signalait par conséquent la faute qui avait été commise par ses collègues. Ces derniers d'après lui auraient dû me suivre.

Arrivé à ce moment de l'interrogatoire, le rouquin m'a conduit dans une salle de bain avec le soldat et j'ai été brutalement frappée. Le rouquin se servait d'une matraque. Pendant que j'étais ainsi maltraitée Bach est entré à plusieurs reprises et a assisté aux violences. J'ai été amenée à lui faire remarquer s'il n'avait pas honte de laisser ainsi maltraiter une femme, il m'a répondu que si j'avais parlé, cela ne me serait pas arrivé. Quant à lui je ne crois pas qu'il m'ait frappée. S'il l'a fait, il a pu me donner quelques gifles parce que les horions et les gifles pleuvaient sur moi.

Bach, par la suite, m'a interrogée en prenant des notes à la Maison d'arrêt. En résumé à aucun moment, il n'a servi d'interprète et m'interrogeait pour son propre compte. Il paraissait d'ailleurs pour ce travail plus averti et plus intelligent que le rouquin. Ce dernier, je le répète, était assisté du soldat interprète ».

Interrogatoire de Madeleine Billot, pharmacienne à Carcassonne, 20 rue de Verdun., 8 juin 1945.

« J'ai été conduite à la Maison d'arrêt de Carcassonne entre 19 et 20 heures. Bach est venu le lendemain soir me faire préciser certains points de mon interrogatoire. S'il ne me battait pas, il insistait dans ses questions et je sentais nettement qu'il voulait arriver à un résultat tangible.

Il m'a interrogée à plusieurs reprises à la Maison d'arrêt de Carcassonne. Tous les interrogatoires et enquêtes effectués sont demeurés sans résultat et je fus transférée à Montpellier le 20 juillet 1944 et de là dirigée à Romainville, le 30 juillet. Le 16 août j'étais dirigée sur le camp de Ravensbruck en Allemagne. Successivement, j'ai été dans les camps suivants : Torgau, Ravensbrück, Königsberg (en Poméranie)¹. C'est dans ce dernier camp que je fus libérée par les Russes le 5 février 1945.

Dès que je suis arrivée au camp de Ravensbrück, toutes les femmes ont été déshabillées et dépouillées de tous leurs bijoux et des valeurs qu'elles pouvaient porter. Tout ce que nous avons été confisqué et nous n'avons jamais pu retrouver trace de quoi que ce soit. Nous avons été habillées d'une culotte et d'une robe légère. Ces vêtements appartenaient à l'administration allemande.

¹ Ravensbrück se situe en fait dans le Brandebourg (Mecklenbourg avant 1945). Königsberg était en Prusse Orientale et non en Poméranie. Aujourd'hui, Kaliningrad (Russie)

Dans le camp nous nous levions à 3 heures et l'appel durait une heure ou deux. Le travail était très pénible et durait 12h par jour. Nous faisons des corvées de sable, de pommes de terre et du bois. Nous logions dans des baraques et couchions trois par lit. Une ou deux fois par semaine il était procédé à des appels qui duraient de 18h à une heure très avancée de la nuit. Comme nourriture on nous donnait une boisson chaude dès le réveil, une soupe à midi et le soir. Nous étions gardées soit par des soldats SS soit par femmes SS, soit encore par la police intérieure du camp qui était faite par des prisonnières polonaises.

Cette vie était douce en comparaison de celle de Königsberg où nous étions employées à la construction les unes d'une route, les autres d'un camp d'aviation. Nous étions obligées de travailler également 12 h par jour par tous les temps, pluie, neige et froid. Nous étions aussi battues pour les motifs les plus futiles et nous vivions dans des conditions d'hygiène déplorables.»

Jean-Claude RICHARD RALITE

* * *

LES DIFFICULTÉS DE L'ÉPURATION ÉCONOMIQUE DANS LE GARD : L'AFFAIRE RICHARD-DUCROS (1944-1946)

L'"affaire Richard-Ducros" symbolise bien les difficultés de l'épuration, en particulier de l'épuration économique. Elle illustre aussi les tensions politiques qui suivent la Libération, après une période d'union — relative — dans la lutte patriotique.

Comme le souligne l'ordonnance du général de Gaulle du 16 octobre 1944 sur l'épuration dans les entreprises, "il est indispensable que, sans attendre les sanctions et les décisions qui seront prises par les tribunaux et les chambres civiques..., des mesures rapides soient prises dans le cadre de la discipline professionnelle pour assurer l'épuration des entreprises".

À Alès, après la réquisition des mines de la région par le commissaire régional de la République Jacques Bounin, le 25 septembre 1944, les exigences d'épuration de certaines organisations se cristallisent sur l'entreprise Richard-Ducros : créée en 1868, celle-ci, qui emploie alors 600 ouvriers, fabrique des constructions métalliques et s'avère donc indispensable à la reconstruction de la région. Seulement l'exigence d'épuration, notamment de la part de la Confédération générale du travail (CGT), tient moins aux pratiques de l'entreprise durant l'occupation qu'à l'attitude de son directeur, Jean Richard-Ducros.

En effet, celui-ci, responsable de mouvements de jeunesse catholiques avant guerre, prend de nouvelles responsabilités dès l'avènement du régime de Vichy. Président de l'Entraide alsésienne, responsable départemental des Compagnons de France, il est également délégué cantonal à la Jeunesse et participe à tous ces titres à toutes les grandes manifestations de soutien au régime, comme le 1er mai 1941. Il est également nommé membre de la délégation spéciale mise en place par le préfet Chiappe, début 1941.

Pour les opposants de la première heure au régime, J. Richard-Ducros représente donc ceux qui ont ouvertement défendu et relayé la politique de Vichy. De ce fait, sous la pression, en particulier, de la CGT et des forces de résistance communistes, il est arrêté peu après la libération d'Alès et incarcéré. Mais, quelques heures après, une délégation du personnel des usines Richard-Ducros se rend à la mairie devant le Comité local de libération (CLL) afin de protester contre cette arrestation et défendre leur patron : en effet celui-ci a rapidement pris ses distances avec la délégation spéciale d'Alès dont il a démissionné en mars 1942 et a espacé de plus en plus sa présence aux cérémonies officielles. Selon ses partisans, l'attitude de J. Richard-Ducros durant l'occupation, c'est "aucun travail pour l'Allemagne, le plus petit nombre de départs pour la Relève, le camouflage de

nombreux ouvriers, la destruction de machines de fabrications de guerre, la dissimulation de stocks... ".

Face à cette protestation, suivie d'une pétition signée par tous les ouvriers sauf quatre, J. Richard-Ducros est rapidement libéré, après intervention, en particulier, de Michel Bruguier*, chef départemental des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

Mais quelques semaines plus tard, l'Union locale des syndicats CGT, avec notamment Abel Ferret*, du syndicat des métallurgistes, revient à la charge et réitère contre l'industriel les accusations de collaboration ; un article lui reproche aussi d'être à l'origine de l'engagement dans la Milice de dix anciens membres d'un groupe de jeunesse catholique qu'il a dirigé. J. Richard-Ducros est alors arrêté une deuxième fois et traduit devant un tribunal qui, après de longs débats (130 témoins entendus), prononce un non-lieu à son égard, ainsi que pour tous les cadres traduits devant le Comité régional d'épuration.

Entre temps, le commissaire régional de la République (CRR) Jacques Bounin a confié la marche de l'usine à un administrateur provisoire, M. Massonnat, définitivement nommé le 26 décembre 1944, et assisté d'un Comité patriotique élu.

Cette décision provoque la colère de la famille de J. Richard-Ducros : en effet, celui-ci n'étant propriétaire que d'un huitième des parts de l'entreprise, les détenteurs des sept huitièmes restants (sa mère, ses deux soeurs) parlent d'une "décision illégale" et même, dans un courrier du 16 mars 1946 adressé à J. Bounin, d'une "spoliation pure et simple".

Au sein de l'entreprise, la situation reste très tendue pendant quinze mois, entre d'une part certains cadres, restés fidèles à J. Richard-Ducros et qui écrivent régulièrement au préfet et à la famille Richard-Ducros pour dénoncer l'incapacité de l'administrateur, et d'autre part la nouvelle direction de l'usine, qui essaie de faire de l'entreprise "un modèle de gestion ouvrière". C'est aussi une bataille par journaux interposés, entre *Midi Libre*, qui relaie les positions des défenseurs de J. Richard-Ducros et la presse communiste, notamment *Rouge-Midi*, qui défend le point de vue du syndicat CGT et du Comité patriotique de l'usine.

Enfin, c'est également un enjeu politique, la réintégration de l'ancien patron ayant été demandée par Georges Bidault, dirigeant du Mouvement des républicains de progrès (MRP), mais fortement combattue par les responsables régionaux du Parti communiste français (PCF).

Début mars 1946, l'affaire connaît un nouveau rebondissement quand le chef comptable dénonce publiquement des irrégularités dans la gestion de l'administrateur provisoire, information utilisée par la famille Richard-Ducros pour demander, par lettre du 16 mars 1946, au commissaire régional de la République, de mettre fin à l'administration provisoire. Mais face à "l'éventualité de troubles sociaux à Alès par suite du retour de J. Richard-Ducros", les pouvoirs publics refusent d'intervenir. Finalement, en octobre 1946, après une nouvelle procédure (la famille Richard-Ducros s'oppose à ce que les avoirs en banque soient payés à l'administrateur), les autorités mettent fin au mandat de M. Massonnat : le 5 novembre 1946.

J. Richard-Ducros reprend la direction effective de l'établissement, sans qu'aucun incident n'ait marqué son retour.

SOURCES : Archives départementales du Gard, 1 W 672/675. — Abel Ferret, *Mémoire et Résistance Gard* ; lettres 26 février 1986, 20 avril 1986.

Fabrice SUGIER

LE CATALAN JEAN ROUS (1908-1985) ET LE CONGRÈS DES PEUPLES D'EUROPE, D'ASIE ET D'AFRIQUE CONTRE L'IMPÉRIALISME (PUTEAUX, 12-18 JUIN 1948)

« Pour la première fois dans l'histoire des travailleurs, les représentants de près de 37 pays se sont réunis pour discuter et examiner les problèmes communs. 87 organisations et plus de 325 délégués se sont réunis pour s'interroger sur les questions de planification économique, de liberté nationale et d'émancipation sociale »¹ écrit J. McNair en introduction de l'ouvrage britannique consacré au Congrès des Peuples d'Europe d'Asie et d'Afrique contre l'Impérialisme. Qu'en fut-il dans la réalité ? C'est ce que nous allons essayer de montrer avec toutes les ambiguïtés qui découlent de telles affirmations. Nous pourrions y suivre, aussi, le rôle important de Jean Rous dans la genèse de ce mouvement, dans son déroulement et enfin dans ses suites directes ou indirectes.

- Qui organise le Congrès de juin 1948 ? :

Cette expérience internationaliste, fédéraliste, socialiste (au sens le plus large du terme) est la lointaine héritière de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale (1927). On y retrouve par exemple Fenner Brockway, des proches de Nehru et de Messali Hadj*, qui en avaient été les initiateurs, bien aidés cependant en sous-main par Willy Munzenberg*, spécialiste des organisations contrôlées par le Komintern. Moscou n'est pour rien dans la genèse du Congrès des Peuples et cherche même à plusieurs reprises à en discréditer les organisateurs.

Les invitants sont F. Brockway, Claude Bourdet* et B. Edwards des « États Unis socialistes d'Europe ». Pour l'Asie, Jayaprakash Narayan du PS indien, Tran Van Kuong de l'Action socialiste du Vietnam et N. G. Ranja de l'Union paysanne de l'Inde. Enfin, Lamine Gueye*, conseiller de la République et maire de Dakar, Abdulla Ben Kalil de l'UMMA soudanaise et Aziz Kessous* des Amis du Manifeste algérien signent pour l'Afrique. À ces invitants s'ajoute une liste de personnalités soutenant l'initiative².

Lorsque le congrès débute le 18 juin, on peut répartir les délégués présents en cinq groupes ; certains cependant peuvent être affiliés à plusieurs entités :

a) Le principal groupe est celui des membres de groupes politiques invitants :

Les membres des partis socialistes viennent (ou sont originaires) d'Afrique_(Afrique du Sud, Afrique du Nord et Sénégal), d'Amérique (Antilles, Chili, États-Unis et Guyane et Guyane), d'Asie (Inde et Indonésie), d'Europe de l'est (Arménie, Bulgarie, Géorgie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) ou d'Europe de l'ouest (Allemagne,

¹ McNair, John, *Introduction*, page 3 in *Report of the World Congress against Imperialism*, London, National Labour Press Ltd, 1948, 124 p.

² Henri Barré*, Raymond Badiou*, Gilberte Brossolette*, Henri Frenay*, Gérard Jaquet*, Roger Deniau*, Albert Gazier*, Pierre-Olivier Lapie*, Paul Alduy*, Billebaut, Georges Dardel*, Henri Navier*, Oreste Rosenfeld*, Henry Clair*, Mireille Osmin*, Marceau Pivert*, Lucien Vaillant, Jean Rous* et Simon Wichené* pour la France ; Stookis, Van Tijn, et De Wolff pour les Pays Bas ; Ciolkosz, Goralczyk et Zaremba pour la Pologne et, pour la Grèce Benetatos, Desylas, Kostas Papayoannou, et Witte, auxquels s'ajoutent 24 députés britanniques et 5 syndicalistes.

L'Inde (le Dr Ranga) la Corée, avec Syngman Rhee. et des Vietnamiens soutiennent l'initiative.

L'Afrique, enfin, avec Ninine du Cameroun, Maurice Rabier* d'Algérie, Aubame du Gabon, L. S. Senghor, C. Cros, Lamine Gueye* et D. O. Soce du Sénégal et André Bidet* pour la Tunisie ; Awolowo, Davies, Ojike et Ogunseye du Congrès syndicaliste du Nigeria Côte de l'Or, O. Esseman Wallace-Johnson de Sierra Leone et l'UMMA du Soudan.

D'Amérique les Syndicats unis et le Parti travailliste de Guyane britannique, le Parti socialiste des États-Unis apportent leur soutien, les élus antillais et guyanais apportent aussi leur soutien. Notons, cependant, l'absence de représentants du Maghreb dans cette liste de soutiens, la liste des présents comblera cette lacune.

Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Trieste).

Les membres d'un mouvement fédéraliste viennent (ou sont originaires) essentiellement d'Europe de l'ouest et appartiennent au Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe (MSEUE), à l'Union des Fédéralistes européens, Crusade for World government, International peace cartel, the Federation ou au Cercle socialiste et fédéral pour une république moderne.

- b) Ensuite, viennent ceux qui ont été invités, mais ne rentrent pas dans ces deux mouvements : Les trotskistes viennent (ou sont originaires) d'Asie (Ceylan, Inde, Palestine et Vietnam) et d'Europe de l'ouest (France, Grande Bretagne, Grèce).

De nombreux participants ne sont ni socialistes, ni fédéralistes, ni trotskistes, mais ils refusent la politique des blocs et la guerre froide viennent (ou sont originaires) d'Europe de l'Est ou de l'Ouest. Ainsi on a trois groupes à l'échelle de l'État espagnol (dont la CNT) et un groupe catalan. En France aussi, une confédération syndicale, Force ouvrière, est présente plus un syndicat enseignant, un groupe issu de la Résistance (l'Insurgé), des partis ou individus issus de scissions au sein du mouvement trotskiste (Pierre Naville*) ou du Parti socialiste (Yves Dechezelles*).

- c) Et enfin, les représentants des « colonisés » viennent (ou sont originaires) d'Afrique, d'Amérique ou d'Asie... et d'Europe.

- Comment se déroule le congrès ? :

Le Congrès se tient à Puteaux, dans la banlieue parisienne du 18 au 22 juin 1948. Il débute par un meeting salle Pleyel à Paris, le vendredi 18 juin 1948. Cette réunion publique est présidée par « *Marceau Pivert, membre du Comité directeur du PS-SFIO et président du Comité International pour les Etats Unis Socialistes d'Europe* ». Une des premières ambiguïtés apparaîtra clairement puisque plupart des Européens parlent de l'Europe, des États-Unis d'Europe, de l'Europe socialiste ou de la politique des Blocs tandis que les peuples coloniaux quant à eux demandent l'indépendance ; ils luttent pour celle-ci, parfois même contre ceux qui sont présents à la tribune. Cependant, l'énorme gageure de réunir colonisateurs et colonisés en un même lieu semble tout de même réussie puisqu'il y a des échanges, les colonisés montrent une réelle volonté de dialogue et, bien sûr aussi, une soif d'exprimer leurs positions face aux « colonisateurs ». De plus ils prennent contact avec d'autres mouvements coloniaux. Le matin du 19 juin, F. Brockway précisera l'ordre du jour du Congrès. Puis, Jean Rous*, secrétaire de la commission préparatoire, rappellera les enjeux du Congrès « *œuvre efficace, constructive et utile* » et la grande disparité « *des peuples, des nations, des races, mais encore et surtout des opinions et des tendances représentées* ». Il souligne qu'il faudra « *dégager des principes communs, pour pouvoir atteindre à l'efficacité, à l'action et à l'organisation de l'action* » et conclut « *la libération nationale et sociale des Peuples sera l'œuvre des Peuples eux-mêmes* ». Rentrant directement dans le vif du sujet l'après-midi permettra aux colonisés eux-mêmes d'expliquer ce qu'est effectivement la colonisation et ses effets concrets en Indonésie, en Inde, au Vietnam, en Afrique du Nord, à Madagascar (dont certains délégués sont poursuivis en justice par la France) ou dans l'ouest africain. Le 20 juin, les rapports économique et politique seront examinés en commissions. Ces travaux peuvent être résumés par les extraits d'une discussion virulente entre Zivko Topalovitch, du Parti socialiste yougoslave, et le socialiste kabyle Mohand Saïd Lechani*. Les archives de Jean Rous* ou l'ouvrage de McNair considèrent ces deux interventions comme symboliques des débats. Celle de Z. Topalovitch appuie l'idée que si la démocratie disparaît en Europe de l'ouest comme elle a reculé en Europe de l'est, la liberté dans les pays colonisateurs et dans les pays colonisés (qui pourraient éventuellement être libres du joug colonial) serait sous contrôle de l'Union soviétique. Pour étayer sa démonstration, il ajoute « *Regardez la situation, camarades. Vous venez à Paris, aujourd'hui centre d'un empire colonial.*

Vous critiquez le régime et vous pouvez rentrer chez vous. Et nous qui vivons sous un régime totalitaire, non seulement nous ne pouvons critiquer ce régime dans notre propre pays mais, en plus, si nous prononçons un seul mot de critique à l'extérieur, nous ne pourrions rentrer dans notre pays ». M. S. Lechani *, conseiller de l'Union française, intervient en s'adressant tout particulièrement aux amis européens à propos de l'impérialisme. Revenant à l'origine du congrès, les États-Unis socialistes d'Europe pour lutter contre la guerre, il rappelle que la guerre, que les Européens craignent, fut en fait le moyen utilisé pour dominer les autres continents. Il constate que les Européens semblent perdre leur supériorité militaire, scientifique et matérielle, et que « *c'est seulement aujourd'hui que vous parlez de justice et d'humanité* »¹. Il ajoute qu'il parle, bien sûr, des gouvernements européens. Et si la peur que leur procure le risque de colonisation par les États-Unis ou la Russie les amène à vouloir construire une troisième force internationale, « *nulle part le racisme n'est supprimé, les quatorze points du président Wilson sont bien oubliés* ». Il demande : « *Qu'arrivera-t-il à la Charte de l'Atlantique ou aux accords de San Francisco ?* »². Pour conclure, il précise : « *Il est nécessaire de nous convaincre que la dignité et les droits de l'homme sont la véritable force motrice du travail pour l'émancipation humaine que vous essayez d'assumer. Je dois vous mettre en garde contre une escroquerie morale qui ne peut se terminer qu'en anéantissement* ». Personnellement j'ajouterai une intervention de Djelouli Fares, du Néo Destour tunisien. Il interroge l'assemblée ainsi : « *Ce congrès qui unit les démocrates est-il oui ou non contre l'impérialisme ?* ». Puis, il reprend le thème développé par Lechani sur le risque de duperie de la part des Européens. Rappelant que « *Léon Blum a dit la veille : 'Qui de nous n'est pas socialiste dans son for intérieur et sa conscience ?'* », il se dit d'accord sur cette affirmation, « *mais, ajoute-t-il pour conclure, il faut que le socialisme soit la doctrine d'une vie raisonnable entre les hommes. Nous sommes d'accord, nous qui sommes encore colonisés* ». Enfin le dernier jour, 21 juin, devrait permettre de voter des résolutions et des projets d'action. Une résolution préalable s'insurge contre les pratiques de certains gouvernements ou représentants de gouvernements dans les colonies qui ont empêché certains délégués de venir (Grèce, Tunisie, Soudan). Le rapport de la commission économique est ensuite présenté par Bob Edwards « *les faits rapportés dans le rapport sont les conséquences du système capitaliste et de l'impérialisme, les perspectives seraient autres avec le développement ultérieur du socialisme* ». Puis il montre que seul l'établissement d'une économie équitable entre tous les continents, les pays coloniaux et les colonies « *sera le gage de l'avenir* ». Il reçoit une volée de bois vert de la part de R. H. Vanniasinkam, délégué du Parti Lanka Sama Samaja de Ceylan, qui affirme que « *le gouvernement du Labour comme les autres gouvernements capitalistes (...) ne recherche qu'un maximum de production et l'exploitation des indigènes* ». M. Sabin, pour le Cercle socialiste et fédéral pour une république moderne, résume son propos en précisant que « *cette évolution fédéraliste, c'est-à-dire la coopération de groupes ou la coopération de régions parfaitement équipées* » pour produire certains produits donnés et qui s'unissent sans frontière douanière et sans barrière doit donner de meilleurs résultats qu'une centralisation et une planification complète qui, en faisant des hommes des pions sur un échiquier, leur enlève la liberté dans la diversité et par conséquent les rend socialistes sur le papier et non dans les faits. Le rapporteur précise que, d'une part, il n'était pas le responsable de la situation dans les colonies et, d'autre part, que si les socialistes au pouvoir en Europe ont échoué c'est parce qu'ils « *suivent les opinions publiques plutôt que de donner l'impulsion nécessaire* ». Le rapport fut adopté avec seulement 6 voix contre, étant entendu que la commission permanente aurait pour mission de proposer un programme précis d'action(s). La discussion et le vote du rapport politique se déroulent l'après-midi. Auparavant, les délégations indonésienne et hollandaise proposent une motion commune sur la situation en Indonésie.

¹ Lechani M. S., in : *Report of...*, *op. cit.*, p. 44.

² Idem.

Présentée par Noegroho et J. Last, elle condamne la politique policière et coloniale néerlandaise et demande le « *départ de l'instrument colonial* »



Contrairement à la légende officielle de cette photo qui la date de 1934, il s'agit d'une photo prise pendant une pause lors du congrès des peuples contre l'impérialisme (Puteaux, juin 1948).

Au centre fumant la pipe, Fenner Brockway, à sa gauche Jean Rous écoutant le catalan Enric Adroher i Pascual dit Gironella. Penché sur F Brockway Marceau Pivert (Archives Jean Rous)

d'oppression », la « *remise au pouvoir du gouvernement des États unis d'Indonésie* ». Cette motion est votée à l'unanimité. Henry Frenay*, rapporteur de la commission politique reprend le texte original et indique les modifications que la commission a proposées. Pierre Frank*, pour le PCI, considère les avancées comme réelles mais insuffisantes pour qu'il vote le Rapport. Deux points justifient cette position. Il avait été demandé que le congrès « *exige des socialistes qu'ils refusent de voter la confiance aux gouvernements qui mènent les guerres coloniales* », deuxièmement, pour lui, le texte divise le monde en trois parties, les États-Unis, l'URSS et le bloc Europe, Afrique, Asie. Il juge fautive cette division car la division n'existe qu'entre les exploités et les exploités. Au nom du Cercle socialiste et fédéraliste, V. Atalan rappelle que le monde est divisé en deux blocs en rivalité, les autres nations sont alors appelées à être colonisées. Seule l'organisation d'une union des autres nations, union socialiste et fédéraliste, est un gage de réussite si tout se fait de façon volontaire et sous le « *contrôle d'une cour de justice qui fera respecter les droits de l'homme* ». H. Frenay* reprend la parole pour dire qu'une opposition entre Européens et colonisés s'est fait jour sur le problème de l'expansionnisme russe en Europe ; il propose que cette question soit traitée entre Européens. À ce moment la réunion prend un nouveau tour avec le refus des représentants des pays sous domination coloniale de parler dans ce congrès de troisième force, notion ambiguë aux sens différents selon les intervenants. Ils refusent aussi la focalisation sur les deux impérialismes américain et russe, alors qu'ils sont colonisés par la France, la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas. Le syndicaliste tunisien Ferhat Hached propose alors de supprimer toute référence aux deux blocs et de se concentrer sur l'opposition contre l'impérialisme britannique et l'impérialisme français. La proposition est acceptée. Pour clore la journée la commission jeune

apporte son soutien aux combats des jeunes des pays dépendants pour l'indépendance de leurs pays, condamne toutes les formes d'oppression des peuples, soutient les jeunes des pays totalitaires pour leurs libertés. Enfin elle demande aux jeunes de Palestine, du Vietnam et de Grèce de refuser les combats fratricides.

- Les suites du Congrès :

Un bureau de trente membres (10 par continent, mais 2 ou 3 postes sur 10 sont mis en attente) est élu. La Charte du Congrès donne pour objet de « rassembler les mouvements anti-impérialistes et démocratiques du monde pour lutter pour la libération nationale et l'indépendance des peuples colonisés et pour préparer ces peuples à la libération sociale par la démocratie véritable et l'union internationale des peuples dans une confédération démocratique ».

Jusqu'en 1956, le Congrès des Peuples contre l'Impérialisme¹ a continué d'exister. 2 à 3 conférences internationales par an se sont tenues (en France ou en Grande Bretagne), des bureaux régionaux (Londres, Paris, Amsterdam et Calcutta) sont installés dès 1949. 37 organisations ou groupements cotisent au Congrès. Dès 1949, la campagne principale vise à une affiliation à l'ONU. Par ailleurs, il lance des appels contre les formes coloniales au Maroc (fin du double Protectorat) et en Tunisie (fin du Protectorat), en Algérie (libération de Messali Hadj* et des autres prisonniers politiques), à Madagascar (libération de Joseph Raseta*), au Vietnam, en Indonésie, en Malaisie, dans les ex-colonies italiennes, en Afrique de l'Ouest britannique et en Afrique du Sud (ségrégation raciale). Parallèlement, cinq bulletins du Congrès de Peuples contre l'Impérialisme ont été édités en Français et en Anglais (en 1948 et 1949). En avril 1950, à la suite de son congrès, le comité international envoie à l'ONU une « Adresse à l'Organisation des Nations Unies sur la violation des Liberté Démocratiques et des Droits de l'Homme dans les Pays dépendants ». Cette adresse remercie une première intervention de l'ONU à la demande du Congrès contre l'interdiction française de tenir un meeting anti-colonial. En mai, un député britannique intervient à l' « Assemblée européenne de Strasbourg pour défendre une motion appelant les gouvernements européens ayant des colonies à reconnaître les droits des peuples de ces territoires à l'auto-détermination, à la formation de fédérations régionales sans tenir compte des frontières coloniales et à aider à la création des Etats Unis d'Afrique ». Lors de la troisième conférence internationale, (Paris mai 1951), le Congrès adopte une motion intitulée « Libérer l'Afrique ». Cette motion rappelle que l'Asie est libérée de ses colonies (à l'exception du Vietnam, de la Malaisie et des comptoirs français et portugais de l'Inde). Les efforts doivent, donc, se porter sur l'Afrique. Dans la mesure où d'une part, dans ces pays, une minorité colonialiste défend ses privilèges et que d'autre part l'Afrique est un enjeu stratégique dans la lutte entre les deux blocs, il est nécessaire et urgent que les peuples sous le joug colonial proclament leur indépendance vis-à-vis des blocs et leur refus de se laisser entraîner dans une guerre « dite pour leur liberté » alors qu'ils sont eux-mêmes enchaînés par le système colonial. La même année se crée en France un « Cartel des Gauches Indépendantes » qui se veut lieu de réflexion et d'action, hors de la SFIO. Jean Rous* y participe au nom du Congrès des peuples. Des candidats, dont lui-même, sont présentés dans plusieurs circonscriptions aux élections législatives de juin. On peut relever la présence, soit comme candidats soit comme membres du comité de soutien, de Charles d'Aragon, Claude Bourdet*, André Grouès (dit Abbé Pierre*), Jacques Madaule*, le pasteur Étienne Trocmé* ou bien de Albert Bayet*, Yves Dechezelles*, le pasteur Jules Jezequel*, Léon Massignon, Jacques Monod* et les principaux responsables de la revue *Esprit*. Le résultat sera loin des attentes ; en moyenne 2 ou 3 % des voix à l'exception de l'Abbé Pierre* qui obtient 8 %. En octobre 1952, le comité international du Congrès des Peuples prolonge son mot d'ordre de « Libérer l'Afrique » en coordonnant en Afrique même une campagne menée par les membres du Congrès de dix pays

¹ Pour désigner le congrès des Peuples nous utiliserons le sigle CdPI.

africains (Sierra Léone, Gold Coast, Nigeria, Uganda, Kenya, Algérie, Maroc, Tunisie, Soudan et Madagascar), soutenus par l'Inde, Ceylan et les groupes européens du Congrès pour que l'Afrique soit le thème principal de la session de l'Assemblée générale de l'ONU. En 1953 une campagne d'adhésions individuelles ou de groupes est lancée. En avril 1955, Jean Rous* est invité, en tant que secrétaire général du Congrès, à assister à la conférence de Bandung, il jouera un rôle de médiateur entre les fractions indépendantistes tant tunisiennes qu'algériennes. En novembre de la même année se crée le Mouvement Justice et Liberté Outre-Mer (MJLOM), antenne française du Conseil mondial pour les libertés coloniales qui succède au Congrès des Peuples. Pour les initiateurs du congrès, il n'a plus lieu d'être puisque le « *Tiers-Monde a désormais une certaine autonomie d'action* »¹.

Pour conclure :

En « s'étant libéré du patronage des partis politiques français, quelques-uns des représentants parlementaires d'outre-mer (...) ont pu s'organiser en une alliance appelée Indépendants d'outre-mer. Cet éloignement des députés coloniaux africains du patronage des partis politiques français est un nouveau développement dans la politique coloniale française. C'est un signe d'une conscience nationale qui s'accroît, qui est stimulée par l'agitation politique des colonies britanniques ouest africaines en vue d'une autonomie complète »². On peut reprendre ce texte de George Padmore, le leader du Congrès panafricain, présent à Puteaux et l'appliquer aussi à une partie des présents européens. Rous* quitte la SFIO en 1948, d'autres viennent de la quitter comme Dechezelles* ou Clair*. De nombreux interlocuteurs ne se sentent plus tenus par la parole du Parti socialiste mais se retrouvent ainsi marginalisés. D'autant que c'est indépendamment du congrès que continue à se décider le sort des colonisés. Les gouvernements européens, avec des nuances sensibles, refusent en définitive de céder du terrain sous la pression des colons. Les relations internationales tendues les poussent à rallier le camp étatsunien et à renvoyer les tensions coloniales à une question de maintien de l'ordre interne aux États. Pour autant, les relations personnelles et amicales entre les initiateurs principaux, Brockway et Rous*, et les ressortissants des pays colonisés établies lors de nombreux combats communs (pour la France et son Empire, le front populaire, la guerre d'Espagne, l'immédiat après-guerre dans les couloirs de *Franc-Tireur* ou de la SFIO) se prolongèrent au-delà du Congrès et cimentèrent le sérieux de la réflexion et la volonté d'arriver à un résultat. Ce combat a permis à terme aux populations des métropoles de percevoir l'inutilité de la colonisation sans mesurer cependant le bénéfice à retirer d'une fédération tant européenne que franco-africaine. Les « coups de gueules » des représentants des peuples dominés ont aussi obligé les Européens à cesser de se complaire dans leurs soucis locaux et à envisager effectivement les problèmes de la décolonisation. Ce résultat n'est pas arrivé assez vite et a coûté de nombreuses vies humaines et des temps de prison longs pour de nombreux colonisés. Ce ne fut donc pas un succès mais la « graine » était plantée. Pour Jean Rous* ce congrès fut certainement une étape dans l'évolution de sa réflexion sur l'idée nationale, qu'il va ultérieurement appliquer à sa région de naissance : la Catalogne. Il y fut encouragé par sa première épouse, la Corse Maria Renucci*, dite Ago dans le mouvement trotskiste et soutenu par sa seconde épouse, sénégalaise, Rockaya Diop.

Pierre CHEVALIER

* * *
*

¹ Jean-Pierre Biondi, *Les Anticolonialistes (1881-1962)*, Paris, Robert Laffont, 1992, p.287.

² George Padmore, *Panafricanisme ou communisme*, Paris, Présence africaine, 1962, p. 217

À PROPOS DE LA UNE DU *PATRIOTE DU SUD-OUEST* ILLUSTRÉE PAR PICASSO

La vue du fac-similé de la Une du *Patriote du Sud-Ouest* (Toulouse) paru le 22 août 1952 pour le dixième anniversaire de la Libération (et dont je possède un exemplaire) m'évoque le souvenir qu'en avait Marcel Sansas*¹, alors journaliste au *Patriote*. Le *Patriote* ne possédait pas à Toulouse les moyens techniques pour une édition en quadrichromie. Ce numéro fut donc édité au *Patriote de Nice* et Marcel Sansas* y fut dépêché pour en assurer la réalisation. Au moment où le journal était prêt à « tomber » le dessin de Picasso n'était pas arrivé et le journaliste commençait à s'arracher les cheveux, le temps manquant pour en assurer in extremis la réalisation technique. C'est alors qu'arriva un cheminot portant dans sa sacoche le précieux dessin. Pour lequel, en professionnel consommé, Picasso avait réalisé lui-même les calques, permettant ainsi que le journal soit fabriqué comme prévu, tel qu'on peut en retrouver aujourd'hui l'effigie dans ce dernier numéro du *Midi Rouge*².

Yvette LUCAS

NOTES DE LECTURE :

Richard VASSAKOS, *La République des plaques bleues. Les noms de rues républicains en Biterrois, 1870-1945, un affrontement symbolique, Cazouls-lès-Béziers, Éditions du Mont, 2018, 337 p., 20 €.*

Les éditions du Mont ont seulement 15 ans. Le catalogue de cette jeune maison révèle la place privilégiée accordée au Biterrois où elle s'est installée, mais c'est sans exclusive. Le livre de Richard Vassakos est l'un des ouvrages encore relativement peu nombreux qui montrent tout l'intérêt de l'odonymie, la science des noms de rue, cette discipline qui est un bon outil d'analyse pour qui recherche les marqueurs politiques d'un espace rural ou urbain. Dans chaque commune, le choix des noms des rues a un sens, a fait l'objet de débats et de querelles, et a été modifié au gré des bouleversements politiques. Ici, Richard Vassakos propose d'ailleurs le récit d'« un affrontement symbolique » dans le périmètre biterrois au long des 75 ans qui ont vu se succéder la III^e République puis le régime de Vichy

Richard Vassakos enseigne au Lycée Marc-Bloch de Sérignan et au centre Duguesclin de Béziers rattaché à l'université Paul Valéry de Montpellier. Professeur agrégé, il est aussi docteur en histoire contemporaine : il a soutenu en 2015 une thèse qui étudie sur un territoire élargi – celui du « grand Midi, de Nice à Bordeaux », l'effort de revanche des partisans de Vichy pour effacer sur « les plaques bleues » les marques de la république qu'ils souhaitaient détruire de façon durable. Le livre publié par les éditions du Mont est consacré au cas du Biterrois. Il permet d'y découvrir et mesurer les enjeux politiques de la dénomination des rues dans deux périodes aux visions politiques opposées. Jean Sagnes *qui en a signé la préface souligne l'apport de cette étude érudite à l'histoire de la républicanisation.

¹ Marcel Sansas (1914-2002). Biographie dans le *Maitron* (« Sansas Marcel, Victor, François »)

² Francesca Fabre, Brigitte Payrou-Neveu, « Une correspondance inédite de Lucette Pla-Justaffé à Pablo Picasso (13 juin 1950), prélude aux expositions consacrées à Picasso par le PCF à Céret et en 1954 à Perpignan », *Le Midi Rouge*, 30, 2017, pp. 27-30.

Les plaques bleues s'inscrivent dans l'histoire de la symbolique républicaine comme les statues, le drapeau, les arbres de la Liberté. Richard Vassakos présente d'ailleurs un inventaire minutieux des monuments républicains du Biterrois. Il s'inscrit ainsi dans le sillage de Maurice Agulhon et des historiens qui, de Pierre Nora à Jean-Marie Guillon et Jean Sagnes ont compris ce que l'odonymie pouvait apporter à la recherche historique. On trouve la liste des travaux publiés en ce domaine dans la bibliographie présentée en fin d'ouvrage sous les intitulés « Mémoire et symbolique politique » et « Recherche sur l'odonymie ». L'introduction indique les origines du phénomène : parti de Paris dès le XVII^e siècle, il ne s'est généralisé que très lentement, même si en 1794 l'abbé Grégoire préconisait la création d'« *un système de dénomination topographique pour les places, rues, quais, etc..., de toutes les communes de la République* ». Longtemps très jacobin, le système privilégie d'abord de grands noms de la littérature comme Racine et Molière, puis des principes fondateurs comme la Liberté, avant de retenir les lieux des victoires françaises. Les rues ont donc eu plusieurs noms dont il n'est pas toujours aisé de retrouver la succession. Peu à peu, les équipes municipales des villes et des villages les ont baptisées dans un esprit commémoratif mais aussi par commodité car les dénominations ont grandement facilité la localisation des habitants. Aussi les délibérations municipales sont-elles un outil essentiel pour le chercheur. Il y a d'autres sources. L'auteur en fait l'état et la critique. On les retrouve en fin d'ouvrage, avec la bibliographie.

Organisé en trois grandes parties, le livre commence par retracer l'évolution du Biterrois dans le courant du XIX^e siècle. Un portrait qui éclaire la pratique odonymique que l'auteur étudie en synchronie, de 1870 à 1914, mais non sans avoir recherché en amont, dans la sociologie et les spécificités économiques, comment le Biterrois a pu devenir un bastion du Midi rouge. Le rapport à l'Église est un autre facteur car si on excepte les cantons de montagne, l'affaiblissement de la pratique religieuse a fait écho aux choix politiques de l'Église catholique longtemps hostile à la République. Après la restauration monarchique de 1815, des sociétés secrètes républicaines et aussi des loges maçonniques ont formé une opposition grandissante. Aussi le coup d'État du 2 décembre 1851 qui a détruit l'espérance républicaine a-t-il donné lieu dans le Biterrois à une insurrection si violemment réprimée que la mémoire de l'événement n'a jamais faibli. Avec la renaissance de la République en 1870, les Mariannes se sont multipliées, le Biterrois est devenu une terre d'élection de la statuaire républicaine. Le radicalisme, connoté par l'anticléricalisme, était caractéristique de la région. Cependant, les crises du vignoble, les difficultés du bassin minier de Graissessac, ont ouvert la voie au socialisme. Après la première guerre, mais surtout dès le lendemain de la deuxième guerre, les communistes se sont fait une place à côté des socialistes. Le Biterrois est alors bien représentatif du Midi rouge. Et c'est dans ce contexte que Richard Vassakos situe l'histoire des dénominations urbaines.

Cette première période se signale par le nombre de changements. On en dénombre 200 pour Béziers : de quoi perturber ceux qui cherchaient à s'orienter dans la ville ! Les plaques bleues sont autant de messages adressés à la population : elles honorent les victimes de décembre 1851, célèbrent la République. Richard Vassakos donne une fine chronologie des nouvelles dénominations. Personnalités régionales et héros de la révolution de 1789 accompagnent les passants dont on veut investir la mémoire. Avec la séparation de l'Église et de l'État, les changements de 1905 sont une expression de l'anticléricalisme. Les petites communes du Biterrois connaissent le même « foisonnement dénominatif » que Béziers. Révolutionnaires et bâtisseurs de républiques côtoient artistes et savants, avec des noms que l'on sait liés à l'actualité comme celui de Zola au temps de l'affaire Dreyfus.

Il faudra, après la Première Guerre mondiale, faire honneur aux noms des vainqueurs, à ceux des victoires. Pétain trouve alors une grande place. À Béziers, la municipalité Albertini tempère la couleur anticléricale de sa ville en reprenant des noms de saints, en remplaçant la rue des Martyrs de la Liberté de 1851 par la rue du Calvaire. Dans les villages, Victoire et République sont des

appellations qui font l'unanimité. Parmi les personnalités c'est le nom de Jean Jaurès qui est le plus souvent honoré. Dix-neuf voies lui sont attribuées dans l'arrondissement. Des noms révèlent la montée du socialisme dans plusieurs communes, à Pézenas, Capestang, Florensac, d'autres encore... Pour chacun des marqueurs historiques de l'entre-deux-guerres, Richard Vassakos donne les noms des communes les plus sensibles. Il termine l'étude de la période 1870-1940 par une double statistique : la répartition numérique des dénominations par période (la majorité entre 1919 et 1940) et la répartition des dénominations par Panthéons (45% viennent de l'entre-deux guerres après le traumatisme de 1914-1918 et avec les remous politiques et sociaux des années 1930). Restent à l'écart des passions onomymiques les plus petits villages qui n'en ont ni les moyens ni le besoin et n'agiront qu'après 1960 quand les PTT l'auront exigé.

La deuxième partie du livre, consacrée aux « pratiques de la dénomination publique », pose trois questions : Qui baptise ? Pourquoi baptiser ? Comment procéder ?

Certes, chacun sait que la décision revient au conseil municipal. Mais ce n'est pas sans avoir subi l'influence de groupes de pression. Richard Vassakos met au premier rang le réseau des associations républicaines, ce qui lui donne l'opportunité d'en faire un fort utile inventaire. Il place en premier rang les sociétés de déportés et victimes du coup d'État du 2 décembre 1851. Il cite aussi les Jeunesses laïques et républicaines, les sociétés de Libre-Pensée, la Ligue des Droits de l'Homme. Chacune veut afficher son Panthéon. La forte influence de la Franc-Maçonnerie sur les milieux radicaux est attestée par ailleurs par Gérard Cholvy et par Jean Sagnes. Léon Dupré, Louis Lafferre ont beaucoup influencé les élections municipales et le travail des élus.

Qu'attend-t-on des hommages ? Dans cette époque, dans cette région, on en fait une arme. La politique est un combat. À Pouzolles en 1935, honorer Henri Barbusse qui vient de mourir à Moscou, est un acte de guerre politique. Le but des défenseurs d'une république toujours menacée est d'éveiller et nourrir le sentiment républicain chez le simple citoyen qui a ces plaques sous les yeux : peut-être ont-elles une valeur pédagogique ? Chaque commune fait des choix : c'est à travers de multiples exemples que Richard Vassakos décèle les nuances qui les distinguent. Le choix d'un nom est la reconnaissance d'une lutte, anticléricale, antiréactionnaire, antifasciste. Si l'inauguration donne lieu à une fête, l'effet sur l'opinion en est augmenté.

Les communes doivent cependant compter avec des contraintes administratives, surtout pour les modifications massives. Les délibérations qui aboutissent à un rejet n'ont pas été conservées, au regret de l'historien. Les dénominations, qui sont parfois examinées en commissions et soutenues par l'analyse biographique, sont soumises à débat au Conseil municipal. L'approbation du préfet et, jusqu'en 1924, celle du ministère de l'Intérieur, sont indispensables en règle générale. Et les hommages ne sont pas attribués du vivant de l'intéressé —sauf dérogation...—.

Il va de soi que les choix ne se font pas toujours dans le consensus : la troisième partie du livre est consacrée aux « résistances à l'implantation des noms républicains ». Résistance d'une population attachée aux noms traditionnels et qui ne fera pas toujours usage des nouveaux ; résistance des opposants à la république dans les périodes conflictuelles : remplacer Saint-André par Émile Combes à Montagnac en 1905 irrite la presse catholique et *L'Éclair*, journal royaliste, qui suit de près les dénominations. À Béziers, de mars à août 1924, une polémique ardente concerne la dénomination de la place de la Citadelle, devenue place de la Victoire puis promise à Jean Jaurès*. Ce dernier l'emporte après intervention préfectorale. Souvent, c'est dans le souci du maintien de l'ordre que la préfecture intervient, car les dénominations peuvent provoquer des réactions passionnelles.

En 1940 Vichy s'octroie la satisfaction d'une revanche anti-républicaine. En 1944, ce sera l'inverse : la revanche des résistants, des républicains. Le nom de Pétain s'était implanté partout ; c'est le général de Gaulle qui prendra sa place sur les plaques bleues. Il y a eu là deux épurations onomymiques radicales. Elles ont accompagné celles de équipes municipales.

Richard Vassakos remarque dans sa conclusion que si depuis 1945 l'odonymie n'est plus toujours le lieu du combat politique, si bien des municipalités attribuent en masse aux rues des lotissements des noms de fleurs ou d'oiseaux, la polémique couve toujours, prête à repartir comme à Béziers en mars 2015 avec le choix du nom d'Hélie Benoît de Saint-Marc.

L'odonymie n'est pas une discipline aride. Elle révèle que dans la vie politique locale il y a beaucoup de situations cocasses et d'incidents pittoresques comme le fut à Béziers la confusion entre Jean Jaurès* et Jean Laurès, le poète occitan biterrois. Mais le patient dépouillement fait par Richard Vassakos, réalisé jusque dans les archives villageoises du Biterrois, offre aux historiens une approche très concrète, très scientifique, de ce que fut la vie politique locale dans la période si mouvementée où la république, sans cesse remise en question, a fini par triompher...jusque sur nos plaques bleues.

Le livre comporte de nombreuses illustrations dont la liste est donnée en fin d'ouvrage. Un index des noms (lieux et personnes) guide très utilement le lecteur dans les multiples exemples retenus par l'auteur. L'abondance des sources primaires, la richesse de la bibliographie, témoignent aussi de la rigueur du chercheur exigeant qu'est Richard Vassakos.

Hélène CHAUBIN

* * *

*

Grégory TUBAN, *Camps d'étrangers. le contrôle des réfugiés venus d'Espagne (1939-1944)*, Paris, Nouveau monde éditions, 2018, 376 p.

La thèse de Grégory Tuban a donné lieu à la publication de l'important ouvrage que nous présentons dans cette recension du *Midi Rouge*.

Grégory Tuban s'est intéressé depuis longtemps à l'exode espagnol de 1939, la *Retirada*. En 2003, il avait publié *Les séquestrés de Collioure. Un camp disciplinaire au château royal en 1939* (Perpignan, Mare Nostrum, 172 p.). Il faisait alors connaître un lieu d'internement méconnu, camp disciplinaire que *L'Humanité* du 14 mai 1939 n'avait pas hésité à qualifier de « bain fasciste en France ». Ce camp « spécial » fut révélé par l'avocat communiste Pierre Brandon* du Secours populaire. Collioure fut réservé à ceux que l'on considérait, à Argelès ou à Saint-Cyprien, comme de fortes têtes, abrita des Espagnols mais aussi des étrangers, volontaires des Brigades internationales. Grégory Tuban n'a cessé, par la suite, de publier sur ce thème au fur et à mesure de l'avancement de ses recherches et du dépouillement des fonds d'archives. En 2007, il publiait une contribution remarquable (« De sable et de vent, artistes en camps de concentrations (1939-1942) ») dans l'ouvrage d'Éric Forcada, *Perpignan au cœur du XX^e siècle. La création artistique de la Retirada au Voyage triomphal de Salvador Dali (1939-1965)*, catalogue d'exposition, Perpignan, Font Nova, 2007, pp. 30-68). En 2011, enfin, il cosignait, en catalan, avec Felip Solé, la meilleure étude publiée sur le camp d'Argelès-sur-Mer (*Camp d'Argelers, 1939-1942*, Valls, Cossetània Edicions, 2011, 192 p.).

Son dernier ouvrage est novateur car, pour la première fois, avec l'exploration de fonds d'archives considérables, l'étude des réfugiés et des lieux d'internement n'est pas envisagée pour elle-même, mais en mettant l'accent sur un aspect évoqué souvent à la marge, celui du contrôle par l'État d'une population a priori suspecte et susceptible de débordements générateurs de troubles à l'ordre public et à la paix sociale. Il est vrai que dans l'espace de deux semaines environ un demi million de personnes franchirent la frontière espagnole, pour l'essentiel dans le département des Pyrénées-Orientales. C'étaient des Espagnols, militaires — bien qu'appartenant à une armée régulière, l'Armée populaire de la République espagnole, ses membres, soldats et officiers, furent

traités comme des « miliciens », ce que certains, il est vrai, avaient été au début du conflit — ou civils, mais aussi des étrangers. Ces derniers étaient dans leur immense majorité des combattants des Brigades internationales, ou, du moins, ceux des pays autoritaires ou fascistes qui, à la différence de ceux des pays « démocratiques », combattirent jusqu'au bout. Militaires et civils, étaient a priori stigmatisés pour leurs engagements politiques, à gauche. Dans la France où le Front populaire avait fini par rendre son âme avec la formation du cabinet présidé par Édouard Daladier et où la droite, avec des ministres influents comme Paul Raynaud, fit appliquer une politique économique et sociale qui s'en prit aux réformes du Front populaire. Les idées pacifistes bien implantées dans l'opinion incita le gouvernement à pratiquer une politique d'apaisement à l'égard des appétits des dictatures qui culmina avec la signature des accords de Munich le 30 septembre 1938. Ils laissaient présager l'abandon définitif, dans un futur très proche, de la République espagnole, après l'échec de l'offensive sur l'Èbre (juillet-novembre 1938). Le poids idéologique d'une droite extrême qui puisait ses sources d'inspiration en Allemagne ou en Italie, permit la diffusion dans l'opinion d'idées hostiles à la présence des étrangers. Le gouvernement devança les désirs de l'opinion supposée majoritaire. Il fallait s'en prendre aux étrangers qualifiés désormais d'« indésirables ». Dès le 2 mai 1938, Daladier qui gouvernait désormais par décrets-lois en promulgua un concernant la police des étrangers. Celui du 12 novembre 1938 alla plus loin car il prévoyait désormais l'internement (administratif et non judiciaire) de ceux que l'on désigna désormais comme « indésirables ».

L'arsenal législatif ainsi forgé fut opérationnel lors de la *Retirada*. Il fut la base juridique de l'ouverture de camps que l'on appela, à ce moment-là « camps de concentration » et que Grégory Tuban continue à désigner comme tels, prenant le contre-pied d'historiens comme Denis Peschanski. La Troisième République fut donc, avant Vichy, à la base d'une politique d'exclusion qui toucha d'abord les étrangers, puis des Français, à partir d'octobre 1939, après la dissolution du Parti communiste. La loi du 18 novembre 1939 précisa clairement son objet en prévoyant en particulier l'internement des Français, au même titre que les étrangers, s'il s'agissait d'individus dangereux pour la défense nationale mais aussi pour la sécurité publique. Grégory Tuban montre bien tout ce qui découla de cet arsenal législatif et juridique : des mesures de contrôles policiers renforcés assorties d'exclusion et, pour la majorité, d'internement, dans des lieux spécifiques, improvisés dans un premier temps, puis, dans un second temps, construits et aménagés d'une manière plus planifiée. Les Espagnols et les « Internationaux » furent donc les premières populations qui subirent ces mesures qui se perfectionnèrent par la suite et furent reprises par Vichy. Certes, la nature de la répression opérée par la Troisième République contre les « indésirables », ne fut pas identique à celle à laquelle se livra Vichy. Cependant, le premier de ces régimes mit en place les mécanismes d'exclusion que le second renforça et perfectionna. En mettant en évidence les faits et les mécanismes répressifs qui les sous-tendaient, Grégory Tuban reprend et illustre, avec le cas des réfugiés de la *Retirada*, les problématiques de Gérard Noiriel exposées dans son livre, *Les origines républicaines de Vichy* (Paris, Hachette, 1999), qu'il ne recense pourtant pas dans sa bibliographie. Si Grégory Tuban a parfaitement raison, selon nous, de se situer, dans la continuité des divers ouvrages de Noiriel (vivement critiqués, en particulier celui que nous citons, par nombre de ses collègues), il omet cependant les références à un plus « long » de l'Histoire. En effet, la *Retirada* ne fut que l'un des multiples exodes politiques espagnols qui succédèrent au fil des luttes qui opposèrent en Espagne, à partir des lendemains des guerres napoléoniennes, les différents courants politiques qui proposaient des visions antagoniques de l'avenir du pays. Ainsi la défaite de la très réactionnaire Régence d'Urgell face aux libéraux, provoqua un exode civil et militaire qui, dès l'hiver 1823, amena les autorités françaises à improviser la mise en place de ce qui était déjà un « camp de concentration », sur le *planal* exposé à la Tramontane aujourd'hui urbanisé qui dominait, au nord, le village de Saint-Estève. On ne peut pas dire que l'administration des Pyrénées-Orientales, instruite par plusieurs précédents n'ait pas

eu une expertise de l'accueil des réfugiés. Il faut cependant reconnaître que, en 1939, elle n'a pas su anticiper l'ampleur du flux et sa brièveté dans le temps.

Grégory Tuban a bien montré comment l'administration française, après l'improvisation de l'hiver 1939, édifie un système de camps d'internement (ou de concentration, comme on voudra) complexe répondant à son souci de fichier, classer, surveiller, le plus souvent interner, et le cas échéant punir, une population suspecte parce que globalement « rouge ». S'il consacre un chapitre au « bain fasciste » de Collioure qui fut l'objet de sa première recherche, c'est pour faire la démonstration de la volonté de l'État, dès le début, de briser la résistance de supposées « fortes têtes » qui auraient pu influencer dangereusement (de leur point de vue) les internés dans des camps « ordinaires ». Lorsque Collioure fut fermé, les détenus de ce « bain » furent transférés dans des camps nouvellement créés — en l'occurrence Le Barcarès (Pyrénées-Orientales), Le Vernet-d'Ariège (Ariège) et Gurs (Basses-Pyrénées) — destinés à des « populations » spécifiques, triées après le classement auquel il fut au préalable procédé. Il montre bien qu'après avoir été classés et triés dans les vastes camps improvisés¹ des plages roussillonnaises (Argelès, Saint-Cyprien) les internés furent ensuite regroupés selon des catégories à entrées multiples. Les camps initiaux du Roussillon furent réorganisés. D'autres furent aménagés : Bram (Aude), Agde (Hérault), Le Vernet-d'Ariège déjà mentionné ainsi que Gurs, Septfonds (Tarn-et-Garonne), Rieucros (Lozère). Ce sont les camps qu'il nomme « camps de la seconde génération » qui ont permis ces tris catégoriels : Catalans à Agde ; ouvriers spécialisés à Septfonds, militaires de la 26^e division (ex colonne confédérale « Durruti ») puis brigadistes rentrés par la Cerdagne au Vernet-d'Ariège ; des brigadistes, les aviateurs et les Basques à Gurs ; les femmes à Rieucros puis à Brens (Tarn) ... La dissolution du Parti communiste permit aussi, à partir de l'été 1940, d'interner les Français qui du fait de leur appartenance à cette organisation, sont classés comme étant les plus potentiellement dangereux.

L'entrée en guerre de la France incita Vichy à reconsidérer les réfugiés espagnols. Si certains purent s'engager dans la Légion ou être affectés dans des unités de « pionniers », on pensa utiliser leurs compétences dans l'économie. Les réfugiés furent affectés, dès avant le début des hostilités dans les « Compagnies de travailleurs étrangers » (CTE), structures militarisées créées 12 avril 1939 destinées à encadrer les « prestataires » employés dans l'industrie ou l'agriculture. Vichy, devant tenir compte des dispositions de l'armistice, dut transformer, le 27 septembre 1940, les CTE en GTE (Groupements de travailleurs étrangers). Les Espagnols n'étaient déjà plus alors les seuls étrangers concernés. À partir du 10 octobre 1940, Vichy classa désormais les plus « dangereux », les Espagnols, mais aussi les autres. — internés dans des camps, affectés dans des GTE ou libres de choisir leur résidence — en huit catégories en fonction de leur origine nationale et géographique (p. 229). Si l'internement renforça l'emprise de l'administration sur la vie des détenus, il permit de « renseigner » les plus dangereux. Parmi les Espagnols, les hommes classés dans cette catégorie furent dirigés vers Le Vernet-d'Ariège, les femmes vers Rieucros ...

Le travail et les conditions de son exercice permirent de renforcer encore le contrôle sur des réfugiés. Les « inutiles » au fonctionnement de l'économie furent invités à émigrer (mais Vichy ne facilite pas toujours les départs). Au printemps 1941, les internés les plus « dangereux », de toutes nationalités, y compris français furent transférés vers des camps mis en place à leur intention en Algérie (pp. 277 sq.). Plus tard, des Espagnols furent remis aux Allemands, en particulier à l'organisation Todt pour construire des installations portuaires et des fortifications le long des côtes. Grégory Tuban n'omet aucune de ces situations particulières. Souvent, d'ailleurs, il les illustre de façon très judicieuse en développant quelques trajectoires individuelles ;

¹ Nous laissons de côté les premiers camps de proximité où s'opéra, dans un tout premier temps ; de premiers regroupements à proximité des points de passage : Latour-de-Carol Bourg-Madame en Cerdagne ; Prats-de-Mollo , Arles-sur-Tech en Vallespir pour ne citer qu'eux. Il y eut aussi le regroupement initial au Boulou, près de la gare où beaucoup de femmes et d'enfants furent envoyés dans les départements parfois lointains où il furent assignés à résidence. Les « privilégiés », en petit nombre, bénéficièrent de saufs conduits qui leur permirent de s'établir dans la résidence de leur choix. Ou autorisés à migrer immédiatement vers un autre pays disposés à les accueillir.

Grégory Tuban examine successivement tous les aspects de ce contrôle méticuleux sans cesse perfectionné, avec la constitution de fichiers. Il consacre à cet aspect de la répression tout un chapitre (pp. 86-97), en insistant bien sur le double aspect individuel et collectif de la constitution de ces fichiers systématiques et spécialisés rassemblés dès 1939. Il y a là une continuité avec les pratiques de tous les régimes dont la Troisième République qui avait acquis depuis des décennies un savoir-faire qui fut alors systématisé. L'auteur aurait dû rappeler cet aspect de la surveillance des « dissidences » réelles ou potentielles par un régime qui se voulait démocratique et l'était de fait, surtout si on le compare avec ceux qui le précédèrent. La police française avait su, au fil des ans, perfectionner ses méthodes de surveillance en les adaptant aux progrès de la science.

Enfin cet ouvrage n'ignore pas que des individus échappèrent au contrôle et à la surveillance. Certains, peu nombreux, parce qu'ils réussirent à vivre dans la clandestinité. D'autres, car ils s'efforçaient de déjouer les contrôles, tout en demeurant apparemment « légaux » parce que visibles. D'autres enfin, parce qu'ils décidaient de plonger dans la clandestinité. Ces deux dernières catégories alimentaient le recrutement de mouvements de résistance. Grégory Tuban consacre le dernier chapitre de son livre intitulé « Des camps aux maquis » (pp.315-332) à cet aspect du devenir des Espagnols pendant la Seconde Guerre mondiale en France. Il a bien souligné le rôle des GTE comme lieux de recrutements des futurs maquisards espagnols. Il montre bien leur présence dans la résistance française (mouvements ou réseaux) ou alliée (étatsunienne, britannique, belge, polonaise) dont les réseaux de renseignements et de passages vers l'Espagne étaient fort actifs dans les départements de la zone frontalière, incluant aussi des villes comme Toulouse. L'exemple de l'anarchiste Francisco Ponzán Vidal* homme des réseaux et filières françaises ou alliées est emblématique. Grégory Tuban a eu raison de s'attarder sur son cas, emblématique s'il en fut. Mais il commet une erreur en expliquant (p. 317) que le lieutenant Robert Terres avec qui collabora étroitement Ponzán* était un agent du BCRA alors qu'il travaillait, entre autres, pour les « Travaux ruraux », couverture des services secrets de Vichy passés à la Résistance. Les communistes (PCE, PSUC) ont essayé d'unifier l'anti-franquisme en France avec la perspective de renverser le régime dans la foulée de la Libération de la France en constituant des organisations autonomes séparées de la Résistance française tout en étant en liaison avec elle (UNE : *Unión nacional española* ; AGE : *Agrupación de guerrilleros española*, bras armé de UNE, organisée en brigades départementales). Certes, ces organisations ont parfois réussi à attirer ponctuellement des anarchistes, des nationalistes catalans ou des socialistes, mais, instruments de la stratégie du PCE (de France), elles la mirent en œuvre et connurent bientôt en octobre 1944 l'échec retentissant de l'opération militaire de *Reconquista de España*. Enfin, Grégory Tuban a aussi bien mis en évidence quelle fut la trajectoire des Espagnols et interbrigadistes internés dans les camps de Vichy en Afrique du Nord. Libérés à la fin de 1942 ou au début de 1943, engagés dans les FFL, ils participèrent aux campagnes qui, d'Italie et de la Provence, les menèrent à participer à l'assaut final contre l'Allemagne.

La lecture ce livre est à recommander d'abord pour la vision renouvelée de l'exil espagnol et de ceux de ses protagonistes demeurés en France pendant la Seconde Guerre mondiale. Leur expérience, illustrée par des exemples de trajectoires individuelles indique bien comment « le basculement d'une partie des réfugiés de 1939 dans la Résistance est le fruit d'une lutte entreprise des années auparavant en Espagne qui se poursuit dans les camps de la *Retirada* » (p.. 325). Des camps qui ont permis au gouvernement d'Édouard Daladier de « concentrer » une population de suspects qu'une police entreprenante héritière de solides expériences de fichages, a eu tout loisir d'observer, de classer. La modernisation des fichiers par la Sûreté nationale a pu se perfectionner encore sous Vichy, dont on oublie que, souvent, les fonctionnaires de la police de l'État français n'étaient autres que ceux de la Troisième République. Les techniques d'identification mises en place par l'État républicain ont été réinvesties par Vichy, et en particulier par un homme comme René Bousquet, afin de fichier les Juifs. Les internements administratifs, en dehors de procédures judiciaires mises en place et généralisées par Daladier furent autant d'instruments dont

« bénéficièrent » les hommes de Vichy dans leur politique d'exclusion politique et/ou raciale. C'est sans doute là que réside l'aspect le plus novateur du livre de Grégory Tuban qui se place dans la continuité de ceux, chacun dans leur champ d'investigation, de Gérard Noiriel ou de Jean-Marc Berlière. Il n'oublie pas, aussi, de rappeler que ces instruments de répression et d'internement furent retournés par les nouvelles autorités issues de la Libération contre leurs adversaires de la veille, les mêmes camps étant occupés, en application des mêmes procédures confortées par une ordonnance du GPRF du 4 octobre 1944, par les collaborationnistes. Nous terminons ce compte-rendu en indiquant que Grégory Tuban donne la liste des fonds d'archives utilisées pour l'avancement de sa méticuleuse enquête. Il est complété par une utile bibliographie analytique.

André BALENT

BIOGRAPHIES :

MIQUEL Augustin [MIQUEL Louis, Joseph, Augustin]

Né le 6 février 1816 à Albi (Tarn), mort en mars 1851 au Vigan (Gard) ; mathématicien ; professeur ; démocrate socialiste de tendance communiste (Tarn, Gard).

Fils d'un géomètre, Augustin Miquel fit de solides études secondaires à Albi, obtint le baccalauréat ès lettres (1834), puis ès-sciences (1835) à Toulouse, puis se rendit à Paris pour préparer le concours d'admission à l'École Normale supérieure. Son échec, la mort de son père, des difficultés financières, l'amènèrent à demander un poste de professeur de mathématiques dans un collège communal. Il enseigna ainsi à Nantua (Ain), puis à Saint-Dié (Vosges), et commença à publier des travaux de recherche mathématiques qui lui valurent la protection bienveillante de Cournot. Sa santé ayant été très éprouvée par le climat de l'Est, il obtint en 1840 de rentrer dans le Midi au collège de Castres. Il prit ensuite, de 1842 à 1846, un congé pendant lequel il écrivit deux opuscules sur la réforme de l'organisation sociale publiés à Toulouse en 1844 et 1845. C'est dans ces deux brochures que, développant des idées inspirées à la fois de Saint-Simon, de Louis Blanc et de Babeuf, il admettait avec quelque prudence le principe d'un « grand communisme humanitaire ». Après son congé, dépourvu ou presque de ressources, il fut nommé à Bagnols-sur-Cèze dans le Gard, puis au collège du Vigan, dans le poste le moins intéressant de toute l'académie de Montpellier. Dans cette petite ville, Miquel s'engagea politiquement en participant en mai 1849 au comité électoral montagnard du lieu, ce qui lui valut un blâme du recteur. Au moment de l'expédition de Rome en juin 1849, il fit signer « de maison en maison », des pétitions pour demander la mise en accusation du président de la République et fut alors suspendu, puis révoqué. Il mourut à 35 ans. Les Montagnards du Vigan lui firent des obsèques solennelles.

ŒUVRES : Outre un article publié dans *Le Géomètre* vers 1835, des mémoires dans le *Journal des mathématiques pures et appliquées*, A. Miquel a publié *De l'organisation du corps social*, Toulouse, 1845, p. 105-140.

SOURCES : Arch. Nat., F 17/21 336. Dossier de professeur d'Augustin Miquel. — Bibl. Nat., Le 70 461 (351), Circulaire du comité démocratique du Vigan. — État civil, Albi, 1814-1816. — R. Huard, *Le parti républicain et l'opinion républicaine dans le Gard de 1848 à 1881*, thèse d'État, Paris IV, 1977, t. II, p. 518-524. — R. Huard, « Le Languedoc et les révolutions italiennes de 1848. L'opinion gardoise devant le sort de Rome et de la papauté, 1848-1850 », dans *Hommage à Jean Combes (1903-1989)*, Montpellier, 1989.

Raymond HUARD

ERRE François, Jean, Pierre

Né le 4 novembre 1873 à Saint-Laurent-de-Cerdans (Pyrénées-Orientales), mort le 25 février 1941 à Saint-Laurent-de-Cerdans (Pyrénées-Orientales) ; ouvrier cordier, coiffeur, puis employé à la Compagnie des chemins de fer des Pyrénées-Orientales à Saint-Laurent-de-Cerdans ; militant socialiste, syndicaliste et coopérateur ; conseiller d'arrondissement du canton de Prats-de-Mollo (1919-1928) ; frère de Dominique Erre*.

Fils de François Erre, cordier (vingt-six ans en 1873) et Rosalie, Margueritte Falgarone (vingt-deux ans en 1873), François Erre était originaire de Saint-Laurent-de-Cerdans, centre industriel du Haut-Vallespir qui, au XIX^e siècle, se spécialisa dans les tissages et la fabrique des espadrilles. Ayant effectué son apprentissage de cordier (confection de semelles en corde pour les espadrilles), il exerça ce métier jusqu'en 1913. Toutefois, il aida également sa mère qui tenait un débit de boissons à Saint-Laurent-de-Cerdans jusqu'à ce que ce commerce fermât ses portes. Ayant également appris le métier de coiffeur, il ouvrit quelques années plus tard un salon de coiffure à Saint-Laurent-de-Cerdans. Pendant plusieurs années, il mena de pair une double activité professionnelle d'ouvrier cordier et d'artisan coiffeur (son salon ouvrait en fin d'après-midi et en soirée).

Il n'y qu'en 1913 lorsqu'il se fit embaucher aux Chemins de fer des Pyrénées-Orientales (CPO). Cette même année, en effet, les CPO mirent en service leur réseau de montagne qui contribua à améliorer la desserte du Haut-Vallespir industriel. Ce réseau électrifié et à voie métrique, comprenait une ligne principale d'Arles-sur-Tech (gare de correspondance avec la Compagnie du Midi) à Prats-de-Mollo sur laquelle s'embranchait une antenne qui, de Manyagues, desservait Saint-Laurent-de-Cerdans. Tout d'abord cheminot auxiliaire en gare de Saint-Laurent-de-Cerdans, François Erre fut ensuite titularisé en tant que chef de train. Jusqu'à sa retraite, en 1935, il parcourut les deux lignes de montagne des CPO. De sa retraite jusqu'en 1937, il reprit, en dilettante, ses activités d'ouvrier cordier. En 1937, son fils le fit embaucher par l'entreprise Boix, transporteur routier à Saint-Laurent-de-Cerdans, qui, en vertu des décrets de coordination entre la route et le rail, remplaça le réseau de montagne des CPO à la fois pour le transport des voyageurs et celui des marchandises. Seule la mort interrompit les activités professionnelles de François Erre.

François Erre épousa Euphanie Coste, originaire de Saint-Laurent-de-Cerdans, le 24 juin 1898. Celle-ci ne cessa de fabriquer, sa vie durant, des sandales à domicile. Ils eurent trois fils. L'aîné devint instituteur en Algérie en 1919. Le cadet mourut à l'âge de dix-sept ans à la suite d'un match de rugby. Seul, leur second fils vécut à Saint-Laurent-de-Cerdans où il milita activement dans le mouvement coopérateur (voir François Erre, fils*).

François Erre fut à Saint-Laurent-de-Cerdans, un militant de tout premier plan. Le mouvement syndical avait commencé à s'organiser, dans cette localité industrielle, au moins à partir de 1890. Cette année-là, les ouvriers laurentins organisés dans une « Chambre syndicale des ouvriers espadrilleurs et trépointeurs » furent les seuls, dans les Pyrénées-Orientales, à faire grève le Premier Mai. François Erre était-il de ceux-là ? C'est probable si l'on en croit le témoignage de son fils. En tout cas il est certain qu'il fut un des pionniers du mouvement ouvrier laurentin. D'après son fils, il assista (mandaté ? à titre privé ?) à un congrès syndical national en 1895 (peut-être celui de la CGT ?). Toutefois les premiers syndicats laurentins durent péricliter, car ce ne fut que le 24 mars 1904 que les statuts de la « Chambre syndicale des ouvriers espadrilleurs, tisseurs et trépointeurs » (OETT) affiliée à la CGT furent déposés à la mairie de Saint-Laurent-de-Cerdans (voir Salvador*). François Erre fut parmi les premiers militants de ce syndicat mais n'exerça toutefois aucune fonction dirigeante en son sein. Il n'est pas certain qu'il ait milité dans les rangs de la CGT lorsqu'il fut embauché aux CPO. Nous n'avons pas retrouvé de traces de syndicats (confédérés ou unitaires) parmi les cheminots de cette compagnie. Par ailleurs le fils de François Erre nous a affirmé que les employés des CPO à Saint-Laurent-de-Cerdans du moins, n'étaient pas organisés au plan syndical. Cependant François Erre anima, en avril 1921, un mouvement revendicatif des cheminots des CPO. En fait, nous le verrons, François Erre, cheminot de rencontre, se considérait toujours solidaire de ses camarades ouvriers tisseurs et espadrilleurs.

François Erre fut également un militant socialiste. Son fils n'a pu dire avec certitude s'il participa, en avril 1904, à la fondation d'un groupe rassemblant vingt militants laurentins, affilié à la Fédération socialiste des Pyrénées-Orientales. Il est à remarquer ici que la fondation du Parti socialiste à Saint-Laurent-de-Cerdans s'effectua dans la foulée de la réorganisation du mouvement syndical. Le printemps 1904 fut

donc une étape importante de l'histoire du mouvement ouvrier laurentin. Les mêmes hommes étaient impliqués, à fois dans le mouvement syndical et dans le Parti socialiste. Il est donc probable que François Erre fut un des fondateurs du groupe socialiste de Saint-Laurent-de-Cerdans. Toutefois, comme le signale Hubert-Rouger* dans *Les Fédérations socialistes (Encyclopédie socialiste de Compère-Morel*)* les socialistes laurentins manifestèrent quelque désintérêt pour l'action politique. Le groupe cessa de cotiser à la Fédération et tomba en léthargie. Les animateurs du mouvement ouvrier laurentin demeurèrent cependant socialistes. S'ils se désintéressèrent — provisoirement — de l'action politique, c'est qu'ils se consacrèrent avec ardeur à une tâche : mettre en pratique leurs idées socialistes, en bâtissant de façon réfléchie et progressive, un important secteur coopératif. En 1918 fut reconstituée à Saint-Laurent-de-Cerdans une puissante section du Parti socialiste. François Erre en fut un militant actif. Il fut élu conseiller d'arrondissement du canton de Prats-de-Mollo lors du scrutin du 14 décembre 1921 (il obtint 928 suffrages). Au second tour du renouvellement des conseils d'arrondissement (21 mai 1922) il fut réélu contre Julien Costesèque*, candidat du PC et colistier d'André Marty* élu au premier tour avec 518 voix. En 1922, François Erre obtint 704 voix. Au renouvellement des conseils d'arrondissement d'octobre 1928, François Erre ne fut pas candidat. Il abandonna son siège à son camarade Joseph Nivet*. François Erre fut élu conseiller municipal de Saint-Laurent-de-Cerdans en mai 1929. Il fut réélu en mai 1935. Il fut révoqué de son mandat de conseiller municipal en mars 1941, tout comme le maire socialiste SFIO, Joseph Nivet*.

François Erre fut un des pionniers et un des animateurs du mouvement coopératif laurentin. Nous le trouvons parmi les fondateurs de la coopérative ouvrière de consommation de Saint-Laurent-de-Cerdans : « les Travailleurs syndiqués » (voir notamment Dominique Erre*, Joseph Nivet*, Laurent Poch*). Si, lors de la réunion constitutive (29 octobre 1908) il ne fut pas élu au conseil d'administration de cette coopérative, il y entra peu après. Il resta administrateur des « Travailleurs syndiqués » jusqu'en 1926 lorsqu'il eut une altercation avec François Brunet*. En 1923, François Erre fut un des militants laurentins qui impulsèrent la création de la coopérative ouvrière de production l'« Union sandalière ». Le 21 novembre 1923, il effectua avec François Brunet*, Joseph Nivet*, Joseph Saquer*, Jacques Carrié*, Laurent Poch* et Emmanuel Berdager la déclaration de souscription et de versement de capital de l'« Union sandalière » devant M^e Jules Bosch notaire à Prats-de-Mollo. Les statuts de l'« Union sandalière » furent établis le 23 novembre 1923. François Erre fut élu ce jour même membre de son conseil d'administration. Celui-ci, élu pour trois ans, était renouvelable par tiers tous les ans. François Erre y siégea pendant plusieurs années puis ne sollicita pas le renouvellement de son mandat d'administrateur. Toutefois il demeura coopérateur.

SOURCES : Arch. com. Saint-Laurent-de-Cerdans, registres de l'état civil. — Archives personnelles de François Erre, fils*. — *Le Cri Catalan*, hebdomadaire (officieux) de la fédération socialiste des Pyrénées-Orientales (1922 et 1925). — *Le Courrier de Céret*, 30 décembre 1923. — *La Dépêche du Midi*, 30 décembre 1923. — André Balent, « La Fondation de la Fédération socialiste des Pyrénées-Orientales », *Massana*, n° 25, Argelès-sur-Mer, 1975, p. 62-86 (cf. plus particulièrement p. 79-80). — Horace Chauvet, *La Politique roussillonnaise (de 1870 à nos jours)*, Perpignan, 1934. — Entretien avec François Erre, fils (20 juillet 1982).

André BALENT

* * *

RAHMEL Hedwig, épouse ROBENS [RAHMEL-ROBENS Hedwig] alias « Hede »

Née le 9 novembre 1896 à Rosslau (land de Saxe-Anhalt — alors duché d'Anhalt — , Allemagne), morte exécutée sommairement à Servas (Gard) le 26 juin 1944 ; infirmière, militante de la tendance d'extrême-gauche (Ligue spartakiste) du Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) puis du Parti communiste d'Allemagne (KPD) ; volontaire en Espagne républicaine (1937-1939) ; résistante en Lozère et dans le Gard (AS puis FTP-MOI)

Hedwig Rahmel, communiste allemande, infirmière de profession, vivait à Berlin. Elle milita en Allemagne dans la Ligue Spartakiste (*Spartakusbund*) tendance de gauche du SPD (Parti social-démocrate d'Allemagne) animée par Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, puis dans le KPD, dès sa fondation en décembre 1918. Après la prise du pouvoir par les nazis, elle se réfugia en 1935 en Tchécoslovaquie. En

1937, elle se porta volontaire en Espagne républicaine et fut employée comme infirmière du Service sanitaire des Brigades internationales. Elle y fit la connaissance de Christian Robens*, militant communiste originaire de Rhénanie et combattant des Brigades internationales. Elle se maria avec lui en 1939. On la connut désormais sous le nom d'Hedwig (familièrement « Hede ») Rahmel-Robens.



Berlin, plaque commémorative apposée sur la maison où avait résidé Hedwig Rahmel avant 1935
Plaque apposée en 1976 et rénovée en 1988. Photo : Holger Hübner (Site <https://www.gedenktafeln-in-berlin.de>)



Tombe d'Hedwig Rahmel, épouse Robens
Cimetière d'Alès (Gard), tombes des résistants exécutés à Servas et précipités dans le puits de la mine de Célas

Après un parcours dont on ne connaît pas toutes les étapes à la suite de la Retirada, nous savons qu'elle était, en 1940 internée à Gurs (Basses-Pyrénées/Pyrénées-Atlantiques). Libérée, elle retrouva son mari, avant 1942, dans le Gard puis en Lozère. Membre du KPD clandestin en France, elle était active dans le cadre de l'organisation de ce parti, le « Travail allemand », qui, avec le PC français, essayait d'organiser dans le cadre de la Résistance les Allemands et les Autrichiens.

L'invasion de la zone sud par les forces du Troisième Reich, l'amena, comme beaucoup d'Allemands et Autrichiens employés dans divers GTE (Groupements de travailleurs étrangers) du Gard et de la Lozère à se replier dans les maquis des Cévennes. Accompagnée de son amie Lisa Ost*, elle gagna comme beaucoup de ses compatriotes un maquis de l'AS (Armée secrète) formé dans les Cévennes par François Rouan, alias « Montaigne » et connu sous les noms de « Brigade Montaigne » et de MOI (Mouvement ouvrier internationaliste). Ce maquis avait pour particularité de ne rassembler, à quelques rares exceptions près, que des étrangers, principalement des Allemands et des Autrichiens, anciens combattants des Brigades internationales (BI). Rouan, son fondateur, était un lui aussi un ancien des BI. Il avait été exclu du PC français pour « trotskisme ». Résistant, il avait milité à Combat avant de participer à la création de l'AS dans l'Hérault.

Renforcée en janvier 1944 par le groupe (AS) de Louis Veyle*/Otto Kühne, formé initialement dans l'Aubrac, au nord de la Lozère, la Brigade Montaigne récupéra, en février 1944, les derniers, parmi les Allemands, qui avaient été momentanément détachés depuis le Gard à des travaux de bucheronnage dans la Drôme. Leur regroupement dans la Brigade Montaigne les empêcha de mettre à exécution leur projet de constituer, en liaison avec les FTP-MOI, un corps franc « Allemagne libre ». En février 1944, Hedwig et

son amie Lisa Ost étaient logées à La Fabrègue (Lozère). Elles soignaient les maquisards blessés ou malades et assuraient les liaisons de la brigade Montaigne en acheminant les courriers. Elles se rendaient ainsi à Saint-Frézal-de-Ventalon (Lozère) à la gare des Chemins de fer départementaux (ligne de Sainte-Cécile-d'Andorge, Gard, à Florac, Lozère) à voie métrique où, lorsqu'elles prirent le maquis, elles avaient laissé leurs bagages en les confiant au chef de gare Raymond Brès et à son épouse, Olga. Après l'attaque des GMR contre la Brigade Montaigne cantonnée à la Fare, les 11 et 12 février 1944, les deux femmes se réfugièrent à Nozières (commune de Saint-Germain-de-Calberte, Lozère) dans une maison inoccupée que le fermier, Éloi Folcher, mit à leur disposition à la demande François Rouan*. Par la suite, en mars-avril 1944, Hedwig Rahmel-Robens se retrouva au cantonnement de la Brigade Montaigne au Galabertès (commune de Saint-Germain-de-Calberte). Elle regagna Nozières après les combats de la Vallée Française (7-12 avril 1944) à la suite du regroupement d'une partie des combattants au Pla de Fontmort. Le 30 mai, elle se trouvait toujours à Nozières. Le 30 mai 1944, les "Waffen SS" français de la division Brandenburg [dépendant en fait de l'Abwehr] cantonnés à Alès entreprirent une opération de démantèlement de la Résistance, déguisés en résistants français. Ils se rendirent à la ferme cévenole du Magistavol lieu de passage de résistants. Soit à l'aller, soit au retour, ils tuèrent Hans Mosch un résistant allemand qui se trouvait à proximité du Magistavol où il allait. Ils furent conduits à Nozières par un autre Allemand, le Bavarois Paul Huber qui s'était joint à eux étant persuadé qu'ils étaient des résistants de l'AS à Nozières, ils trouvèrent Hedwig Rahmel, son mari Christian Robens et son amie Lisa Ost*. Ils demandèrent à Robens*, qui accepta, de les conduire auprès d'Otto Kühne, chef du groupe allemand de la MOI. Sans doute, Robens comprit-il lorsqu'il était en leur compagnie qu'il avait été leurré. Les Waffen SS ne purent s'emparer du camp des Allemands antifascistes et de leur chef. La résistante lozérienne Anna Rousseau (Combat, AS), professeure à Mende et dont le mari avait été tué deux jours auparavant pendant les combats de La Parade (Lozère), se rendit à Nozières. Elle se rendit compte, avec les deux Allemandes et les deux résistants présents à Nozières, l'Espagnol Saturnino Gurumeta et l'Allemand Albert Stierwald, quelle était la véritable identité des « maquisards » avec qui Christian Robens était parti. Le 5 juin 1944, des "Waffen SS" français de la division Brandenburg accompagnés d'agents de la Sipo-SD revinrent à Nozières. Bloqués par le mauvais état de la route, ils durent poursuivre leur chemin à pied. Hedwig Rahmel, Lisa Ost et Anna Rousseau qui les avaient aperçus abandonnèrent la maison et partirent. Les assaillants se vengèrent en pillant et en incendiant la maison. Ils rebroussèrent chemin et furent interceptés par la résistance (Français, Allemands, Italiens) aux Portettes près de La Rivière (commune de Saint-Hilaire-de-Lavit (Lozère). Deux résistants allemands présents au combat de La Rivière, Martin Kalb et Paul Hartmann surent le sort réservé à Christian Robens et en informèrent les deux Allemandes.

Il fut décidé qu'elles quitteraient les Cévennes et se rendraient à Nîmes. Antonin Combarmond* alias « Mistral » avait pour mission de les amener à la gare de Rouve-Jalcreste sur la ligne de chemin de fer à voie étroite des CFD reliant Florac (Lozère) à Sainte-Cécile-d'Andorge (Gard). Là elles prirent un train qui avait pour terminus Alès. On leur avait fourni de faux papiers d'identité qui étaient sensés faire d'elles des Lorraines. Devant passer la nuit à Alès avant de prendre un train le lendemain matin pour Nîmes, elles décidèrent d'aller passer la nuit à l'hôtel. Elles se rendirent au Rich'Hôtel (où logeaient des Waffen SS). L'hôtelier trouva bizarre que des Lorraines éprouvassent tant de difficultés avec leurs fiches d'hôtel. Il alerta la Milice qui procéda à l'arrestation des deux femmes dans la soirée du 6 juin 1944

Hedwig Rahmel et Lisa Ost furent amenées au Fort Vauban d'Alès où les Waffen SS les torturèrent sauvagement. Après la Libération, Auguste Aubaret interné lui aussi au Fort Vauban du 7 juin au 1er août 1944, raconta leur calvaire : « [Elles] ne savaient pas le français et se prétendaient Lorraines » (...) « Elles étaient toutes les deux condamnées à mort et conservaient, malgré ça, l'une et l'autre, un admirable moral. Je faisais, lorsque cela m'était possible, passer des cigarettes à ces deux femmes. Un jour, elles me montrèrent leurs doigts mutilés qui avaient été tordus et disloqués par leurs tortionnaires au moyen de tenailles et de pinces ». Après la Libération un ouvrier d'Alès détenu à Fort Vauban indiqua à leur camarade de maquis Richard Hilgert « ce que furent leur courage et leur fermeté. Par leur tranquille résolution, elles donnèrent de l'énergie à leurs compagnons de souffrance ».

Le 26 juin 1944, à cinq heures du matin, les Waffen SS les amenèrent, avec deux autres détenus, à Servas (Gard) au puits désaffecté de la mine de lignite de Célas dans une camionnette Peugeot de l'armée allemande. Tous les quatre furent abattus avant d'être précipités dans le puits.

Elle fut inhumée avec Lisa Ost au cimetière d'Alès où deux simples pierres rappellent le souvenir de ces deux Allemandes qui furent assassinées pour avoir lutté contre l'ennemi nazi et leurs alliés français, ces derniers ayant provoqué leur arrestation, les ayant torturées et assassinées.

Le nom d'Hedwig Rahmel-Robrens figure sur le monument commémoratif du puits de Célas, à Servas (Gard). Son domicile berlinois, 9 Küselstraße, dans le quartier de Prenzlauer Berg porte une plaque commémorative posée en 1976 et restaurée en 1988 avec l'inscription suivante :

HIER WOHNTE DIE ANTIFASCHISTISCHE WIDERSTANDS-KÄMPFERIN HEDWIG RAHMEL
GEB. AM 9.11.1896 ERMORDET IM JUNI 1944 (« Ici vivait la résistante antifasciste Hedwig Rahmel,
née le 9-11-1896, assassinée en juin 1944 »).

Hedwig Rahmel reçut la mention « Morte pour la France ».

Voir Servas, Puits de Célas (9, 10, 26 juin 1944 ; 11, 12 juillet 1944)

SOURCES : Éveline & Yvan Brès, *Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)*, Montpellier, les Presses du Languedoc/Max Chaleil éditeur, 1987, 348 p. [pp. 130, 140, 157, 205, 257, 258 -261, 265-264, 266-268, 284-285, 287 (note), 313-314, 335]. — Éveline & Yvan Brès, « Des maquisards allemands dans les Cévennes », *Hommes et migrations*, 1148, 1991, pp. 30-35. — Éveline et Yvan Brès, « Des Allemands maquisards dans les Cévennes des camisards », in Philippe Joutard, Jacques Poujol, Patrick Cabanel (dir.), *Cévennes, terre de refuge, 1940-1944*, Sète, Nouvelles presses du Languedoc et Club cévenol, 5e édition, 2012, pp. 95-101. — Claude Émerique, Laurent Pichon, Fabrice Sugier, Monique Vézilier, *La Résistance dans le Gard*, Paris, Association pour des Études sur la Résistance intérieure (AERI), 2009, CDROM avec un livret de présentation, 36 p. — Stefanie Endlich (Berlin, Brandenburg), Nora Goldenbogen (Sachsen), Beatrix Herlemann (Sachsen-Anhalt), Monika Kahl (Thüringen), Regina Scheer (Mecklenburg-Vorpommern), *Gedenkstätten für die Opfer der Nazionalismus, II, Berlin, Brandenburg Mecklenburg-Vorpommern Sachsen-Anhalt Sachsen Thüringen*, Bonn, Bundeszentrale für politische Bildung, 2000, 1009 p. [entrée « Gedenktafel für Hedwig Rahmel-Robrens, Küselstraße bzw. Silberschmidtweg 9 », pp. 141-142.] — Site <https://www.gedenktafeln-in-berlin.de/> consulté le 24 novembre 2017. — Site MemorialGenWeb consulté le 24 novembre 2017 : le site commet quelques erreurs dans quelques notes biographiques concernant l'intéressée ; il localise le puits de Célas à Mons et non à Servas.

André BALENT

* * *

NAVES Raymond, Paul, Eugène, alias « Grange » et « Leverrier »

Né le 18 mars 1902 à Paris (VIIe arr.), mort le 15 mai 1944 (ou le 11) à Auschwitz (Pologne) ; maître de conférences à la faculté des Lettres de Toulouse ; militant syndicaliste de la FGE ; militant socialiste SFIO de l'Hérault et de la Haute-Garonne ; résistant de la Haute-Garonne.

Fils de François Naves*, inspecteur des contributions indirectes et conseiller municipal socialiste SFIO de Toulouse, élu en 1935, et de Marthe Quétineau, sans profession, Raymond Naves entra à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1920 et fut reçu 5^e à l'agrégation des Lettres en 1923. Durant son service militaire, dont il sortit sous-lieutenant de réserve, il épousa, le 22 avril 1924 à Carcassonne (Aude) Marie, Jacobine Valette, originaire de Marseillan (Hérault), professeur de Lettres-Histoire dans les écoles primaires supérieures, avec laquelle il eut un fils, Francis, né en 1926.

Il enseigna aux lycées de Carcassonne (Aude) en 1924-1925, de Douai (Nord) en 1925-1926, de Montpellier (Hérault) en 1926-1927, puis de 1927 à 1930, au lycée Henri IV de Béziers (Hérault).

Membre du Parti socialiste SFIO, il était secrétaire adjoint de la section locale de ce parti et se situait à sa gauche. Il dirigea avec son père *Le Cri socialiste*, journal qui défendait les vues de Fernand Roucaïrol et critiquait la pratique politique des dirigeants départementaux du parti, Édouard Barthe* et Jean Félix*. Il représenta la fédération socialiste de l'Hérault au congrès national du Parti socialiste tenu à Bordeaux en juin 1930. Il fut également un des dirigeants du syndicat héraultais de la Fédération des membres de l'enseignement secondaire et supérieur des professeurs de la Fédération générale de l'enseignement (CGT) et fut délégué au congrès national de cette organisation en décembre 1929.



Raymond Naves

Raymond Naves poursuivit sa carrière d'enseignant au début des années 1930 comme professeur de grec et latin en classe de Première supérieure, d'abord au lycée Thiers de Marseille puis à Paris, au lycée Victor-Hugo (1933-1934), comme professeur de lettres en classe de Première au lycée Charlemagne (1934-1936). En congé d'études en 1936-1937, il fut nommé au lycée Louis-le-Grand (octobre-novembre 1937). Il donna également des cours à l'École polytechnique en 1934. Cette année-là, il faisait partie du groupe « Révolution constructive » de la SFIO animé par Georges Lefranc*.

Il publia, avec Gustave Lanson, deux extraits de classiques chez Hachette, *Voltaire* en 1930 et *Philosophes du XVIII^e siècle*.

Après avoir soutenu sa thèse de doctorat sous le titre *Le goût de Voltaire*, avec comme thèse complémentaire l'édition des tomes 1 et 2 du *Dictionnaire philosophique* chez Garnier en 1936, il enseigna à la Faculté des Lettres de Toulouse (Haute-Garonne) comme chargé d'enseignement en 1936-1937 puis y fut nommé professeur à compter de novembre 1937. Il dirigea dans cette ville le collège du travail, organisme d'éducation populaire créé par la CGT en 1931 afin de donner une culture générale aux militants, installé dans les locaux de la Bourse du travail, place Saint-Sernin.

Dans ce département, dont les cinq députés étaient tous socialistes après les élections de 1936, Raymond Naves se retrouva au sein d'une fédération socialiste très puissante, comptant 5 000 adhérents en 1939, qui était majoritairement pacifiste, alors que lui était assez éloigné de ces positions. Il était très lié avec Vincent Auriol*, député de Muret, qui ne vota pas les pleins pouvoirs constitutants à Pétain en 1940 et rejoignit Londres en 1943. Il participa aux cercles « Jeune France », fondés par Jean Rivain, dont l'objectif était de résister au climat ambiant de désagrégation de la France d'avant-guerre et de refonder l'unité de la Nation. Mobilisé comme lieutenant de réserve en 1939, il fut affecté dans les transports de troupes à Reims puis à Épernay (Marne) et fut, entre autres missions, chargé de la régulation de six divisions qui devaient défendre le front de l'Aisne. Il y fut frappé par l'archaïsme de l'armée française et témoigna dans un article du *Midi Socialiste*, totalement censuré : il jugeait le moral des troupes excellent mais dénonçait des officiers qui, dans leur majorité, étaient satisfaits de voir s'effondrer le régime républicain. Il refusa toujours de voir dissocier la responsabilité militaire de la responsabilité politique de la défaite.

Démobilisé à la suite de l'armistice, il reprit ses activités universitaires. Anti-pétainiste, humaniste attaché au socialisme de Jaurès*, Raymond Naves se sentit très vite mal à l'aise dans l'ambiance très maréchaliste des socialistes toulousains. Il eut des contacts nombreux, dès 1940, avec des intellectuels réfugiés à Toulouse, dont le psychologue Ignace Meyerson (chassé en tant que juif de la faculté de Toulouse), ami de Jean-Pierre Vernant*, qui fonda la Société toulousaine de psychologie comparée, à laquelle participèrent Georges Friedman* et Vladimir Jankélévitch*.

Raymond Naves écrivait alors dans une publication clandestine de la résistance étudiante, *Vive la liberté* ; dans le quatrième cahier de cette revue, en juin 1941, figurait une lettre à Ludovic Zoretti*, avec qui il avait milité à la FGE-CGT, et qui était délégué en zone nord du Rassemblement national populaire dirigé par Marcel Déat*. Dans cette lettre, Raymond Naves, que Zoretti* avait tenté de débaucher pour qu'il rejoigne les rangs des socialistes collaborationnistes, refusait de façon très nette tout lien avec une quelconque forme de collaboration, récusait la violence du régime nazi et de ses alliés français et, s'il disait ne pas être encore engagé du côté de la défense de ce qu'il appelait « l'humanité », il refusait d'en être le fossoyeur.

L'action résistante de Raymond Naves se concrétisa au sein du Comité d'action socialiste rassemblant les socialistes hostiles à la politique du secrétaire général Paul Faure* qui acceptait la politique de Vichy et avait laissé le parti tomber en désuétude. À son origine, en octobre 1940, se trouvait Daniel Mayer*, un des animateurs de la tendance « Bataille socialiste », aile gauche de la SFIO avant-guerre, mais ce fut le député

socialiste Eugène Thomas* qui en fut l'organisateur et qui y fit entrer Raymond Naves. Lors de la réunion fondatrice du 21 juin 1941, ce dernier fut désigné comme représentant du groupe local auprès des instances supérieures à Lyon et à Marseille ; il fut également chargé de recevoir les émissaires de Londres et de défendre la représentativité du CAS. Cette organisation politique, dont le but était de reformer le parti socialiste dans la clandestinité, regroupait des militants de nombreuses organisations résistantes dont Libération Sud et Combat ; elle publiait le journal clandestin *Le Populaire du Sud-Ouest*, dont Raymond Naves était le rédacteur en chef. Il prépara l'organisation du premier congrès du Parti socialiste clandestin qui se tint à Toulouse le 22 novembre 1942. Il fut ensuite nommé responsable régional du réseau « Froment », réseau de renseignement appartenant au groupe Brutus, en lien avec Londres.

En septembre 1942, le CAS mit en place un groupe militaire « France au combat », dont Gaston Defferre* (« Denvers ») lui confia la direction, afin d'avoir une autonomie militaire. L'intégration de ce mouvement dans les Mouvements unis de la Résistance ne se passa pas bien, bien qu'il ait entretenu des relations amicales avec le chef local, Verdier, car le groupe souhaitait garder sa spécificité. Raymond Naves envoya alors, en tant que secrétaire régional du CAS, une circulaire qui préparait l'organisation politique et administrative future (noms de maires pour les communes de la région) et qui précisait les conditions dans lesquelles s'organisait la résistance armée socialiste. Il reçut en octobre 1943 un représentant du Comité français de Libération nationale pour fixer la représentation des différents mouvements dans le comité départemental de libération et, en janvier 1944, il se vit confier la direction de l'armée secrète (AS) pour la zone du grand Sud-Ouest. Il refusa cependant d'entrer dans la clandestinité et continua d'assurer ses cours à l'université.

Ces diverses responsabilités conduisirent Raymond Naves à être désigné par le CDL comme président de la délégation spéciale faisant office de maire de Toulouse, une fois la ville libérée. Il devait même partir pour Londres et y prononcer un discours à la BBC dont il avait écrit le canevas, intitulé « Discours de la France libre ». Mais le 24 février 1944, il fut arrêté alors qu'il se rendait en cours. Avec lui toute la direction du CAS toulousain fut décimée. Plusieurs témoins évoquent, sans trop de précisions, une trahison qui aurait été à l'origine de ces arrestations. Raymond Naves fut conduit à la prison Saint-Michel puis, le 28 mars, partit pour le camp de Royallieu à Compiègne.

Les témoignages de Rémy Roure et Sylvain Dauriac, ses compagnons de captivité, évoquent le résistant et l'humaniste. Roure dit que Raymond Naves donna une conférence sur Stendhal et qu'il en préparait une sur Baudelaire au camp de Compiègne et qu'il était demeuré : « ... de ceux qui jusqu'au bout furent les plus courageux dans le tragique exil où il devait succomber ». Quant à Dauriac, il évoque un exposé sur l'histoire de l'Angleterre au sein de la loge maçonnique fondée dans le camp, dont lui-même était membre et à l'acceptation de Raymond Naves de le faire, bien que n'étant pas maçon lui-même et ayant refusé de le devenir. André Combes confirmait cette donnée en qualifiant Naves de "maçon sans tablier".

Un mois plus tard, Raymond Naves fit partie d'un convoi, connu sous le nom de « convoi des tatoués » – dans lequel figurait le poète Robert Desnos – de 1655 déportés pour Auschwitz, où il mourut le 23 mai d'une angine diphtérique, selon S. Dauriac. Le décès était daté du 15 juin 1944 sur le registre de naissance selon la mention faite le 7 octobre 1946.

Sa mémoire fut honorée à Toulouse après la guerre ; une avenue et un lycée de la ville portent son nom.

ŒUVRE : Le fichier de la BNF comprend 39 références, dont plusieurs ouvrages posthumes. Parmi ses travaux consacrés au siècle des Lumières : avec Gustave Lanson, *Extraits des philosophes du XVIII^e siècle*, Hachette, 1933. — *Le goût de Voltaire*, thèse d'État, Garnier, sd. — *Voltaire et l'Encyclopédie*, Presses modernes, thèse complémentaire, Presses modernes, 1938. — *Voltaire, l'homme et l'œuvre*, Boivin, 1942. — *L'aventure de Prométhée*, t.1, *La patience*, Editions Garnier-Privat, 1943.

SOURCES : Arch. Nat., AJ/16/6101. — *DBMOF*, notice par Jean Sagnes. — *Le Cri socialiste*, 1929-1930. — Daniel Mayer, *Les socialistes dans la Résistance*, PUF, 1968. — Georges Lefranc, « Histoire d'un groupe du Parti socialiste SFIO. Révolution constructive », in *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Payot, 1970. — Henri Docquier, *Églantine et vert de gris*. Paris 1970. — Marc Sadoun, *Les socialistes sous l'Occupation*, Presses de la FNSP, 1982. — Sylvain Dauriac, « Le convoi des tatoués », in *Le Déporté*, n°483, février/mars 1994. — André Combes, *La Franc-Maçonnerie sous l'Occupation. Persécution et résistance (1939-1945)*, Paris, Editions du Rocher, 2001, p. 237. — Renseignements communiqués par son épouse à J. Sagnes. — Témoignage de Francis Naves, son fils, recueilli par P. Petremann. — Notes de Jacques Girault.

Pierre PETREMAN, Jean SAGNES

ROUCAYROL Fernand, Jean, Joseph

Né le 7 avril 1894 à Béziers (Hérault), mort le 4 mai 1988 à Anet (Eure-et-Loir) ; avocat puis journaliste ; secrétaire de la Fédération socialiste de l'Hérault ; conseiller municipal de Béziers, député de l'Hérault.



Fernand Roucayrol

Fils d'Émile Roucayrol, employé de commerce puis petit propriétaire exploitant agricole, et de Rose Azaïs, sans profession, Fernand Roucayrol fit ses études au collège de Béziers et suivit les cours de mathématiques spéciales au lycée de Montpellier. Il entreprit des études de droit qui furent interrompues en 1914 par la guerre. Mobilisé dans l'artillerie, maréchal des logis, il participa à l'expédition d'Orient. Rendu à la vie civile en 1919, il passa avec succès son troisième examen de licence en droit et fit un stage de clerc dans une étude d'avoué. En 1921, il s'inscrivit comme avocat au barreau de Béziers.

En 1922, Fernand Roucayrol adhéra au Parti socialiste SFIO. Le 13 janvier 1924, à la faveur d'une élection complémentaire, il fut élu conseiller municipal de la ville. La même année, il entra comme délégué à la propagande, au bureau de la Fédération socialiste de l'Hérault. Tout en refusant le front unique PC-PS, il se situait à la gauche d'une fédération que les élus, Édouard Barthe*, Camille Reboul* et Jean Félix* allaient bientôt désertier. Il était le chef de file de la tendance anti-participationniste, derrière le secrétaire général Paul Faure*. Il s'était marié le 19 août 1924 à Béziers avec Rose Sarda. En juillet 1925, il fut candidat au conseil général, sans succès, dans le premier canton de Béziers, mais fut réélu au conseil municipal en 1929. Secrétaire de la section socialiste de Béziers, il fut délégué à tous les congrès nationaux depuis celui de Lyon (1927) jusqu'à celui de Paris (1933) où il prit parti contre les néo-socialistes.

En 1930, Fernand Roucayrol lança *Le Cri socialiste* destiné à faire pièce à ses adversaires de la tendance « droite » qui publiaient *Le Languedoc socialiste*. Il réussit à conquérir la majorité et, au début de 1933, il accéda au secrétariat de la Fédération socialiste de l'Hérault qu'il conserva jusqu'à la guerre. Cette même année, les élus, Édouard Barthe, Jean Félix et Camille Reboul quittèrent le parti à l'occasion de la scission néo-socialiste, entraînant un assez grand nombre d'adhérents. Fernand Roucayrol réorganisa la Fédération de la SFIO, la contrôla étroitement et lui donna, au début de 1934, un nouvel organe *L'Aube sociale*. Il la représenta aux congrès de Toulouse (1934) et de Mulhouse (1935). A ce dernier congrès, il fut le rapporteur du projet de création d'un Office du vin. Au congrès de Marseille (1937), il présenta la motion qui fut votée par la majorité et qui mettait trois conditions à la réalisation de l'unité organique entre les deux partis ouvriers : organisation démocratique à tous les degrés, souveraineté des congrès, indépendance à l'égard de tous les gouvernements. A l'issue du congrès de Royan (1938), Fernand Roucayrol entra à la CAP (Commission administrative permanente) de la SFIO.

Il était depuis les élections législatives de 1936, député de la 2^e circonscription de Béziers. Il arriva en tête au premier tour de scrutin avec 5 976 voix sur 26 817 inscrits, devant Claparède, radical-socialiste (5 748), Jean Félix, transfuge de la SFIO, député sortant (5 512) et Henri Roqueblave*, communiste (2 570). Malgré le maintien de Claparède et de Félix, Fernand Roucayrol, bénéficiant du désistement communiste et du Front populaire, l'emporta lors du scrutin de ballottage par 9 606 voix contre 7 257 et 3 796 à Claparède et à Félix. Il appartient à la commission de la Viticulture et à la commission des Affaires étrangères. Dans le conflit qui opposa, au sein du Parti socialiste, les partisans de la résistance à toute agression des États autoritaires par l'union des démocraties et leur entente avec l'URSS, à ceux qui autour de Paul Faure* voulaient temporiser, Fernand Roucayrol se rangea bruyamment parmi ces derniers qui se disaient les « pacifistes » contre les « bellicistes » dont la cible était Léon Blum* lui-même. Il fut un des animateurs et collaborateurs de l'hebdomadaire *Le Pays socialiste*. Il était pour la non-intervention en Espagne. En 1937, il fit un voyage en Tchécoslovaquie et, à son retour, souhaita des rectifications de frontières avec l'Allemagne comme entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Il approuva pleinement les accords de Munich (1938). En 1938, 1939 et 1940, il accomplit à Bruxelles diverses missions de politique internationale, avec Blum et Jean Zyromski* au comité de l'Internationale, avec Paul Faure* et en compagnie de Maurice Paz* et André Delmas* auprès de Spaak (27 août 1939). Peu avant l'attaque allemande du 10 mai 1940, il rencontra, à Londres, les dirigeants travaillistes, Attlee et Bevin.

Après la défaite militaire en juin 1940, Fernand Roucayrol gagna l'Hérault, puis Bordeaux et Vichy où se réunit l'Assemblée nationale. Le 7 juillet 1940, son nom figura parmi les 69 parlementaires dont Marcel Déat* et Xavier Vallat signataires de la déclaration de Gaston Bergery qui, tout en semblant renvoyer dos à dos droite et gauche, comportait une condamnation du régime parlementaire, un reniement du Front populaire et l'exaltation d'une « autre politique », celle du maréchal Pétain, impliquant — par un dosage de collaboration avec les puissances latines et l'Allemagne elle-même — l'établissement d'un nouvel ordre continental. Le 10 juillet, avec la majorité du groupe socialiste, Roucayrol vota l'octroi des pleins pouvoirs constituants au maréchal Pétain. De mai à septembre 1942, il donna plusieurs articles au journal *L'Effort* de Charles Spinasse* qui paraissait en zone non occupée, prônait la collaboration et se montrait violemment anticommuniste. Le Parti socialiste SFIO rénové, dans son congrès extraordinaire de Paris (novembre 1944) prononça son exclusion.

Fernand Roucayrol avait déjà pris une toute autre voie. Fin 1941, il avait gagné Paris et était entré comme secrétaire dans une entreprise industrielle. Après la guerre, il reprit le journalisme professionnel, au service économique de *Ce Matin*, au service politique de *L'Aurore* tout en écrivant dans *La Vie française*, dans *Finances*, dans *Aux écoutes de la finance*, jusqu'à sa retraite en 1974. S'il ne faisait plus partie d'aucune organisation politique, son activité de journaliste prouve assez que ses opinions depuis la Libération restaient dans la ligne de ses choix durant la guerre et l'Occupation et reniaient les combats du militant d'autrefois et de l'élu de 1936. En 1976, dans *Problèmes du socialisme contemporain*, il se prononça contre le nouveau Parti socialiste né à Épinay-sur-Seine.

SOURCES : Arch. Ass. Nat., dossier biographique. — Arch. Dép. Hérault, 15 M, 78 et 79. — C. r. des congrès nationaux du Parti socialiste SFIO. État civil en ligne cote ADH_1204_00292, vue 64. — G. Lefranc, {Le Mouvement socialiste sous la III^e République}, Payot, 1963. — J. de Launay, {Dossier de Vichy}, Julliard, 1967. — Jean Montigny, {De l'Armistice à l'Assemblée nationale, 15 juin-15 juillet 1940. Toute la vérité sur un mois dramatique de notre histoire}, Clermont-Ferrand, Éd. Mont-Louis, 1940, 157 p. — A. Guérin, {La Résistance}, Club Diderot, 1975.

Justinien RAYMOND

* * *

*

BARJONET Marcelle [épouse HURAUX Marcelle]

Née le 11 novembre 1911 à Alger, morte le 6 janvier 1986 à Paris ; professeure agrégée de philosophie ; résistante (Front national, Hérault) ; militante du PCF, de l'UFF.



Fausse carte d'identité de Marcelle Barjonet en 1943 et autres photos de Marcelle Barjonet

Marcelle Barjonet était fille d'un lieutenant-colonel, Pierre Barjonet et de Marie-Félicie née Daumes qui avait été lavandière à Grasse avant son mariage. Son père était fortement imprégné des idées maurassiennes. Il œuvra à la pacification de l'Algérie et du Maroc pendant la guerre du Rif. Le frère cadet (né en 1921) de Marcelle, André Barjonet*, fut militant de la CGT et du PCF.

Marcelle Barjonet fit ses études à Toulouse puis à Paris, obtint l'agrégation de philosophie et s'intéressa au surréalisme. En 1934, son sujet de thèse portait sur « Influence de neo-platonisme sur Spinoza par l'intermédiaire de la philosophie hébraïque ». Elle étudia alors l'hébreu et travailla sur la kabbale.

Déjà militante active, elle adhéra au PCF à l'été 1939 après un voyage en URSS au moment de la déclaration de guerre, en réaction contre la campagne qui suivit la signature du Pacte germano-soviétique. Elle enseigna à Poitiers, à Montpellier puis à Lyon. Avec Simone Bertrand*, elle dirigea à partir de 1943 la zone sud de l'Union des comités des femmes de France. Lorsqu'elle était à Montpellier, elle fut également responsable du Front national en Languedoc (Aude et Hérault). Dans ces fonctions, elle déploya une grande activité. En novembre 1943, elle dut quitter Montpellier pour des raisons de sécurité.

Elle fut membre du Comité lyonnais de Libération, et du bureau national de l'Union des femmes françaises en 1945, lors du premier congrès de cette association. Détachée de l'Éducation nationale, elle fut, jusqu'en 1948, responsable de la Fédération démocratique internationale des femmes.

Mariée en 1955 avec le militant communiste André Huraux* qui était son compagnon depuis plusieurs années, elle enseigna dans des lycées parisiens, d'abord à Hélène Boucher, et travailla sur Descartes (un livre, une exposition) et Spinoza. Lors de l'Affaire Marty, elle fut convoquée par la commission d'enquête, ainsi que son compagnon, ancien député de Paris. On les accusa d'actions imaginaires comme de profiter de leurs vacances en moto pour porter des missives à André Marty* réfugié dans les Pyrénées-Orientales. André Huraux* fut plus sévèrement sanctionné et sortit brisé de cette période. Sans militer activement, Marcelle Barjonet maintint des relations correctes avec la direction du PCF comme en témoigna une lettre aimable que lui envoya Maurice Thorez, en 1964, suite à l'envoi d'un de ses livres.

Elle fit partie des femmes qui protestèrent devant la quasi-absence des femmes résistantes dans le livre publié par le PCF en 1967 : *Le PCF dans la Résistance*. Le Parti créa alors une commission de cinq femmes - dont Marcelle Barjonet - pour étudier ce problème.

Elle quitta le Parti communiste au début des années 1970, en désaccord avec les orientations données par Georges Marchais*.

SOURCES : *Femmes dans la Résistance, actes du colloque UFF, 1975*. — Archives nationales UFF. — Renée Rousseau, *Les femmes rouges*, Albin Michel, 1983. — *La Vie ouvrière*, 16 au 22 février 1950, "Descartes et la classe ouvrière". — Renseignements communiqués par son fils, Marc Huraux, né en 1954, réalisateur de documentaires.

Dominique LOISEAU, Claude PENNETIER

VILLA Lucien

Né le 17 novembre 1922 à Carcassonne (Aude), mort le 12 mai 2018 à Bram (Aude) ; ouvrier agricole, employé, maçon puis receveur RATP ; militant communiste de l'Aude puis de Paris, membre du comité fédéral PCF de l'Aude (1946-1956) et de Paris (1966-1985) ; député (1967-1968 et 1973-1981) ; résistant.

Le père de Lucien Villa, Marius Villa, terrassier puis ouvrier agricole, était issu d'une famille de bergers espagnols, originaires d'Aragon, ayant fui l'Espagne pour échapper à la conscription lors de la guerre d'indépendance cubaine, dans les années 1890. Sa mère, Marie Lécina, était indiquée comme journalière au moment de sa naissance mais fut ensuite femme au foyer. Lucien Villa avait trois frères, qui furent militants communistes, et une soeur. Il fut élève de l'école primaire de Pénautier (Aude) et dans les années 1930, résidait avec sa famille à Villemoustaussou (Aude), communes proches de Carcassonne. Ses parents n'affichaient aucun engagement politique, mais le jeune Lucien accompagna son frère aîné, René Villa, déjà membre des Jeunesses communistes, lors de diverses manifestations au moment du Front populaire et il participa aux campagnes de solidarité en faveur des républicains espagnols. Lucien Villa adhéra lui-même aux Jeunesses communistes à partir de janvier 1937, puis au Parti communiste en 1939. Titulaire du certificat d'études primaires, il poursuivit ses études au collège avant d'entrer dans la vie professionnelle comme ouvrier agricole et il adhéra à la CGT en 1936.

En 1946, Lucien Villa indiquait ne pas avoir été troublé par la signature du Pacte germano-soviétique, diffusant dans les jours suivants les tracts du PCF et le journal communiste régional, *Le Travailleurs du Languedoc*, avec son frère René. Toujours en contact avec les militants communistes clandestins, il poursuivit ce travail de propagande après décembre 1940. Avec son frère René, il imprima des papillons en faveur de la constitution du Front national. Il continua ce travail après l'arrestation de René Villa en septembre 1941. Un an plus tard, à la suite d'une vague d'arrestations, il fut lui-même arrêté, le 25 septembre 1942. La perquisition ayant permis de trouver le composteur qu'il utilisait pour réaliser les tracts, il fut emprisonné, d'abord à la prison de Carcassonne, puis au camp de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn) où il retrouva d'autres militants communistes et fut responsable des jeunes de la baraque 11. Condamné le 5 mars 1943 à dix-huit mois de prison par la section spéciale de Montpellier pour propagande communiste, il fut transféré à la prison centrale de Nîmes (Gard). À nouveau en contact avec les militants communistes emprisonnés, il poursuivit sa formation politique puis devint instructeur auprès des jeunes et participa à la rédaction du journal élaboré par les JC dans la prison (*Notre jeunesse*). Le 16 octobre 1943, il fut envoyé à la centrale d'Eysses, où il retrouva rapidement des responsabilités semblables. L'organisation communiste ayant ordonné la constitution des JC et du FUJP, il fut responsable d'un groupe et responsable politique du journal *Le Jeune enchaîné*, puis en janvier 1944 fut désigné comme délégué des jeunes à la commission d'éducation politique de la centrale. Membre d'un « groupe de choc », il participa aux journées des 9, 10 et 11 décembre 1943, au cours desquelles les détenus politiques tentèrent d'empêcher le départ en zone nord des internés administratifs. Libéré à l'issue de sa peine le 30 mars 1944, Lucien Villa fut aussitôt envoyé au camp disciplinaire de Murat (Cantal). Quelques jours plus tard, il parvint à s'évader et rejoignit aussitôt le maquis FFI du Puy-Mary (Cantal). Rapidement, il participa aux opérations militaires, notamment à la « bataille du Mont Mouchet » les 10 et 11 juin. Nommé sergent (chef de groupe), à partir du 1er août 1944, il prit part à la libération de Saint-Flour (Cantal). Engagé pour la durée de la guerre, il servit comme caporal chef dans l'infanterie, lors de la campagne d'Allemagne et des premiers mois d'occupation, jusqu'en janvier 1946.

Dès son retour à Carcassonne, Lucien Villa se mit à disposition du Parti communiste et devint permanent de la section locale. Il suivit une école fédérale du PCF en février 1946 et les dirigeants fédéraux s'accordaient pour voir en lui un « un excellent camarade », appelé à prendre de plus amples responsabilités. Il intégra le comité fédéral à l'occasion de la conférence du 28 avril 1946. Membre du bureau de la section communiste de Carcassonne, il entra au secrétariat de section en 1952. Ayant repris une activité professionnelle comme receveur de cars, il siégea au bureau du syndicat CGT des Transports de Carcassonne, de 1947 à 1954. Il travailla ensuite comme maçon et fut alors membre du bureau du syndicat CGT du Bâtiment.



Photo Assemblée nationale LUCIEN VILLA



À la fin de sa vie

En 1956, Lucien Villa quitta sa région natale pour gagner la région parisienne où il devint receveur RATP, affecté au dépôt de Lagny (XX^e arr.), au service d'encaissement des bus. Poursuivant son action militante, il fut très vite secrétaire de cellule. Militant de la section XX^e-Charonne, il devint secrétaire de l'arrondissement et fut élu au comité fédéral de Paris en 1966. Reconduit jusqu'en 1974, il devint ensuite président de la commission fédérale de contrôle financier, jusqu'en 1985. Déjà candidat du PCF dans la 31^e circonscription de Paris, en 1958 et 1962, il conquiert le siège de député en 1967 contre le candidat de l'UNR Albert Marcenet. Quelques mois plus tard, il fut battu, lors de la vague gaulliste de juin 1968. Il retrouva un mandat parlementaire en 1973 et fut réélu en 1978. Devancé par le candidat socialiste Jean-Paul Planchou aux législatives de 1981, il se désista en sa faveur. En 1985, Lucien Villa quitta ses responsabilités à Paris pour gagner les Alpes-Maritimes. Il rejoignit ultérieurement sa région natale, où il continua de militer au PCF et fut très actif dans les associations défendant la mémoire de la Résistance et de la déportation, multipliant les témoignages auprès des élèves du secondaire.

Médaillé de la Croix de guerre 1939-1945, Lucien Villa fut également fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, le 11 novembre 2015.

Le 16 novembre 1974, à Malakoff (Hauts-de-Seine), Lucien Villa avait épousé Simonne Loupia, née en 1924 à Limoux (Aude) et elle-même ancienne résistante à Carcassonne. Ils s'étaient rencontrés pour la première fois au cours de la guerre, alors que Simonne Loupia, agent de liaison, devait lui faire transmettre un message à la centrale d'Eysses.

Décédé le 12 mai 2018, il fut inhumé le 16 au cimetière La Conte de Carcassonne où un hommage lui fut rendu par la fédération départementale du PCF et en présence des autorités civiles et militaires.

SOURCES : Arch. du Comité national du PCF. — Base de données des parlementaires, site de l'Assemblée nationale. — *L'Indépendant*, 4 août 2014, 16 mai 2018. — *La Dépêche*, 14 mai 2018. — Nombreux témoignages de Lucien Villa disponibles en ligne. — État civil. — Note d'André Balent.

Paul BOULLAND

* * *

*

MARRES Louis, Paul, Augustin, [pseudonymes "Luc", "Antonin"]

Né le 8 novembre 1926 à Montpellier (Hérault), mortellement blessé par les Allemands le 21 août 1944 au col de Peytafi, à Faugères (Hérault), mort peu après à Hérepian (Hérault) ; lycéen ; résistant ; membre des JC clandestines ; a rejoint le maquis FTPF du Vernazoubre (Hérault).



Louis Marres Archives famille Marres, Jean-Claude Richard



La famille Marres, 13 juillet 1943 © Jean-Claude Richard.



Stèle commémorative en l'honneur de Louis Marres



Plaque commémorative à la mémoire de Louis Marres, Montpellier, 8, rue Paul-Brousse

Louis Marres était le fils du géographe Paul Marres*, professeur à la faculté de Montpellier depuis 1930, spécialiste des Grands Causses. Sa mère, Jeanne Serre, était née à Aniane (Hérault). Paul avait déjà trois soeurs : Marguerite, née en 1919, Paule en 1923, et Jeanne en 1925 quand naquit une quatrième : Françoise, née en 1939. Paul Marres aimait emmener sa famille et ses étudiants dans ses excursions géographiques sur les Causses.

Le père de Louis Marres avait des convictions antifascistes et les avait manifestées dans le courant des années 1930. Pendant la guerre, il se rapprocha du Front national, d'inspiration communiste, et milita activement dans la résistance montpelliéraine. Il faisait partie du cercle des universitaires Montpelliérains auquel appartenait son ami Marc Bloch*. Ils engageaient les étudiants et les lycéens à participer à l'action résistante en faisant de la propagande, en distribuant des tracts ou en portant des messages. Quand les Allemands occupèrent le sud de la France, Louis avait 16 ans et était lycéen ; il partageait le patriotisme et les convictions de son père. Depuis 1941, il participait au mouvement lycéen. En 1943, il adhéra aux Jeunesses communistes. Il fut interpellé par la police pour avoir distribué des tracts. En juin 1944, la famille dut se disperser car Paul Marres avait échappé de justesse à une arrestation par la Gestapo. Louis choisit la clandestinité et rejoignit les hauts cantons dans la zone du Bousquet d'Orb (Hérault) où plusieurs petits maquis FTPF s'étaient constitués. Avec les maquisards du Vernazoubre il participa à plusieurs sabotages. Malgré son jeune âge son activité et son audace lui valurent — quelques jours avant sa mort —, le grade de lieutenant FFI.

Le 21 août, peu après 17h, un camion allemand qui faisait partie d'une colonne de 6 véhicules passée par Saint-Pons et Lamalou et harcelée sur le parcours par de petits groupes mobiles de maquisards, choisit de bifurquer sur la N. 609, vers Béziers. Il transportait 18 hommes dont deux étaient blessés. Au passage à Hérepian, ils s'étaient emparés de deux drapeaux français. Ils pouvaient servir de leurre. Louis Marres passa lui aussi sur cette route, par le col de Peytafi. Il se rendait à Béziers en moto, accompagné par un camarade, « Bernard ». Ils rencontrèrent au col une jeune infirmière, agent de liaison des maquis, dite « Odette », venue en vélo, qui s'était arrêtée à cause d'une crevaison. Louis Marres décida d'emmener la jeune femme qui devait elle aussi aller à Béziers. Mais ils furent surpris par l'arrivée du camion allemand et trompés à la vue des drapeaux français. Les Allemands tirèrent, blessèrent Bernard qui se trouvait sur le bord de la route et avait un revolver à la main. Bernard put s'échapper mais Louis et Odette, dont le nom était Andrée de Beauregard*, furent immédiatement abattus. C'est le groupe conduit par Jean Camillerapp*, du maquis Bertrand, qui les découvrit peu après. Andrée avait été tuée sur place et Louis mortellement blessé ; il mourut à Hérepian. Bernard put être transporté et soigné à l'hôpital de Bédarieux. Louis fut enterré à Aniane

Hommages : à titre posthume, Louis Marres reçut la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre et fut cité à l'ordre de l'armée.

En ce qui concerne l'odonymie : à Aniane (Hérault) une école porte son nom, ainsi qu'une avenue dénommée Lieutenant Louis-Marres. Il y a à Montpellier une impasse Louis-Marres et une plaque commémorative, au 8 rue Paul-Brousse, rappelle son sacrifice. Son nom est gravé sur le monument aux morts d'Aniane (Hérault).

Voir : Lieu d'exécution du Col de Peytafi, Faugères (Hérault)*.

SOURCES : Gérard Bouladou, *Les maquis du Massif central méridional*, thèse présentée devant l'Université Paul Valéry le 5 mars 1974, édité par le service de reproduction des thèses de Lille III, 1975, 953 p. — Jean Boekholt (dir.), *L'Homme de la rue à Montpellier*, Montpellier, éditions de la Source, 1990, tome 1, 189 pages. — André Gueslin (dir.), *Les Facs sous Vichy*, Actes du colloque des Universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg, novembre 1993, publications de l'Institut d'études du Massif Central, Université Blaise-Pascal Clermont II, 1994, 371 p. — François Mouteyres, *Dédée, un secret de famille, un destin français*, Forcalquier, éditions Fannyo, 2014, 195p. — Notes de recherches de Jean-Claude Richard, directeur de recherche au CNRS.

Hélène CHAUBIN